

Pour continuer la lutte

Des polémiques se sont élevées, relativement aux attitudes sociales du Devoir. Certains esprits iraient jusqu'à s'inquiéter de ce qu'ils regardent comme des "audaces", et se demanderaient si le journal ne s'écarterait pas dangereusement de sa propre tradition. C'est commettre un oubli singulier.

Par exemple, M. Filion a parlé du syndicalisme et de l'incompréhension intéressée que ce mouvement suscite dans certains milieux. Il n'est pas allé jusqu'à dire: "Les plus pénétrés de l'esprit bourgeois et capitaliste voient dans toutes les revendications des travailleurs autant de provocations insolentes et criminelles qui offensent leur vanité de parvenus, dérangent les calculs de leur cupidité et troublent leur digestion d'empêcheurs."

Ce n'est pas à propos des grèves récentes qu'on a écrit dans ce journal: "L'absence de classes intellectuelles, jointe à la bassesse d'âme et à la violence des politiciens, pris en bloc et dans leurs fonctions collectives de partisans, assure aux hommes d'affaires une influence hors de proportion avec leur valeur intellectuelle et leur compétence sociale." Il s'agit évidemment des "gros" hommes d'affaires, de ceux à qui leur poids permet d'exercer une pression indue sur la politique canadienne et québécoise.

Enfin cette mise en garde contre une certaine forme simpliste, négative et trop exclusivement policière, d'anticommunisme ne date pas d'hier: "Et qu'on n'aille pas croire qu'il suffira, pour parer au danger, de surveiller, d'appréhender et de supprimer les anarchistes cosmopolites, prédisant de bolchevisme. Il y a dans nos classes bourgeoises et jousseuses assez d'arrogance, de cupidité, d'égoïsme et d'aveuglement, — et dans nos classes populaires assez de ferment de haine et d'envie, d'appétences démagogiques, et, comme chez les bourgeois, d'égoïsme aveugle et cupide, pour fournir tous les éléments d'une révolution sociale complète..."

Quand il publiait ces lignes, le Devoir ne sortait pas de sa tradition: il la créait. Car il existait alors depuis dix ans à peine. Et c'est son fondateur, Henri Bourassa, qui les signait. (1)

La mémoire est simplificatrice. D'une oeuvre riche et diverse comme le Devoir, de la carrière éblouissante de son chef, l'on a retenu surtout les dominantes politiques: la lutte pour une patrie canadienne, et contre l'impérialisme, les revendications en faveur d'une minorité ethnique. Mais Bourassa avait un esprit large et compréhensif, ses disciples ont poussé leurs recherches dans presque tous les domaines. Mais Bourassa avait une pensée chrétienne en profondeur, il connaissait et il connaît encore admirablement les besoins de l'époque, et c'est avec une véhémence magnanime qu'il a rappelé tout au long de sa vie — à qui voulait l'entendre et à qui ne voulait pas l'écouter —, les exigences chrétiennes dans le domaine social.

Aux patrons qui boudaient le syndicalisme ou le combattait sournoisement, il répéta que nul ne saurait mettre d'entraves à une force qui doit devenir constructive et agissante. Aux officiels bornés ou bornes qui refusaient de voir la réalité, Bourassa répéta que le problème social existait chez nous dès l'aube du XXe siècle, et que les manœuvres des capitalistes d'industrie comme l'imbécile passivité des braves gens ne feraient que l'aggraver. Tout cela d'ailleurs prenait sa place dans une large synthèse, à l'intérieur d'une doctrine sage et prudente.

Voilà la vraie tradition du Devoir — qu'on permette à un nouveau venu de le proclamer, parce qu'il l'a suivie depuis des années dans toutes les pages du journal. Voilà celle qu'a fondée Bourassa, et qu'ont poursuivie ses continuateurs, lesquels ont flétri les "trusts", répandu l'idéal coopératif ou repris les thèmes syndicalistes. Et c'est un jugement que portent contre eux-mêmes, ceux qui l'estiment téméraire. Certes, elle se renouvelle comme toutes les traditions

(1) Syndicats nationaux ou internationaux; articles parus dans "Le Devoir" du 15 avril au 7 mai 1919.

Blocs-notes

Face à son peuple

Le Pape est assurément l'un des plus fidèles et l'un des plus puissants gardiens de la tradition. Mais rien ne l'effraie des audaces et des procédés nouveaux. C'est à la fois, par la pensée, un homme de toujours, et, par les moyens d'action, un moderne de la plus immédiate modernité, si l'on ose dire.

On l'a vu, voici plusieurs années déjà en Amérique, courir le continent en avion. Il n'est presque pas de jour, de semaine tout au moins, où il n'utilise la radio, pour communiquer avec les pays lointains. Son extraordinaire connaissance des langues lui permet de parler à maints peuples dans leur propre idiome.

Déjà l'on soulignait l'attention avec laquelle il s'intéresse à la télévision. Il est probable qu'il ne se passera pas grand temps avant que les nations les plus lointaines aient la joie, non seulement d'entendre sa parole mais de suivre ses gestes. Dimanche, à Rome, une fois de plus, il a conseillé à ses auditeurs de profiter de l'expérience et des exemples des adversaires, de mettre au service de la bonne cause tous les moyens de propagande dont il leur est possible de disposer.

Aussi bien, un journal de New-York, le Herald Tribune, affirme-t-il qu'il y avait à Saint-Pierre, quand le Pape a parlé, un demi-million d'hommes. Des avions distribuèrent sur cette foule énorme des placards et des circulaires. Evidemment, le Pape est disposé à faire utiliser pour la propagande catholique, les moyens les plus puissants qu'il ait inventés jusqu'ici: les propagandistes profanes, bolchevistes et nazistes même.

Certains rêvent de l'apparition personnelle du Pape dans maints pays lointains. Avec la perfectionnement toujours croissant des facilités de communication et des rapidités de transport, il peut dire que le rêve est absolument chimérique. Mais le représentant de la Chine siège au Sacré Collège.

vivantes, mais c'est faire la preuve d'un vieillissement prématuré que de ne pas la reconnaître parce qu'elle s'adapte aux besoins du jour.

On peut dire que le nationalisme a toujours eu, au Canada français, des tendances nettement sociales; plus ou moins marquées suivant les périodes, ces préoccupations allaient autrefois loin dans le cœur des problèmes que les stériles arguties des politiciens professionnels. Telle mesure qui parut téméraire jadis, mais qu'aujourd'hui tout le monde admet, s'est exprimée dans une loi ou inscrite dans nos mœurs parce que des nationalistes ont mis assez d'intransigence à la réclamer. Et dans la conjoncture présente, notre nationalisme ne saurait être pleinement efficace, pleinement juste et vrai, que dans la mesure où il s'attaquera aux difficultés sans nombre de la vie sociale, où il s'y retrempera, où il s'y ralliera.

L'accent mis sur la question par le directeur du journal, M. Gérard Filion, les enquêtes qu'il a déjà suscitées sur le logement, la délinquance juvénile, et bientôt le syndicalisme, les projets que lui-même et ses collaborateurs forment pour un avenir aussi rapproché que possible, tout cela indique à quel point l'oeuvre fondée par Henri Bourassa il y a trente-sept ans, continuée par Georges Pelletier à travers les dures années de la crise et de la guerre, est capable de vie. Pour ma part, s'il m'est permis de me mettre en scène, c'est là sans doute la raison principale de la joie que j'éprouve à entrer au Devoir. J'y retrouve les idées pour lesquelles je me suis toujours efforcé de combattre.

Dans son premier article M. Filion rappelle le mouvement des Jeunes-Canada, auquel nous avons participé tous les deux, et qui reçut ici l'accueil particulièrement chaud et réconfortant de M. Omer Héroux. La doctrine que nous avons défendue ensemble dans ces années déjà lointaines, je l'ai servie de nouveau à l'Action Nationale, puis, sur un plan plus vaste et dans un moment tragique, à la Ligue pour la Défense du Canada. Une occasion nous fut ensuite donnée de transcrire dans la politique active les idées que nous avions tâché de répandre: c'est pour elles que nous sommes entrés dans l'air et que durant cinq ans nous avons livré bataille. Ces idées, je crois que c'est aujourd'hui au Devoir qu'on peut le mieux les promouvoir dans la vie active.

"Le grand scandale de l'Eglise au XIXe siècle, disait un jour S. Pie XI au chanoine Cardijn, c'est qu'elle ait perdu beaucoup d'ouvriers, c'est qu'elle a perdu la classe ouvrière". Sans doute ce mot terrible se référait-il d'abord à la situation européenne, et grâce à Dieu dans notre province nous n'en sommes pas là. Mais la roue tourne vite. Les mêmes circonstances, qui ailleurs ont détaché les masses de la foi, risquent de se reproduire ici, si plusieurs n'y sont déjà. Des expressions directes, qui hier n'effrayaient pas grand monde, soulèvent aujourd'hui des protestations étonnantes. Dans certains milieux bourgeois se répand une sorte de fatalisme social, et l'on se défend contre des réformes possibles en soupirant et en redisant la parole: "Il y aura toujours des pauvres parmi vous", — comme si l'Evangile nous imposait le paupérisme comme un devoir. Même si notre pays est prêt de connaître ce qu'on appelle, dans le jargon de l'époque, "l'embourgeoisement", bien des secteurs continuent de se détériorer: la vie chère, les conditions de logement, la situation faite à toute une jeunesse, la prolétarisation constante des masses...

Bref, il reste nécessaire que des catholiques, "n'engageant que leur personne mais engageant toute leur personne", se portent à l'avant-garde et réclament ce qu'impérieusement exige la justice. C'est à cette oeuvre que je viens collaborer avec le directeur du Devoir et son équipe, comme je continuerai d'y travailler à Québec au titre de député de Montréal-Laurier.

André LAURENDEAU

IX-47

Blocs-notes

Face à son peuple

Le Pape est assurément l'un des plus fidèles et l'un des plus puissants gardiens de la tradition. Mais rien ne l'effraie des audaces et des procédés nouveaux. C'est à la fois, par la pensée, un homme de toujours, et, par les moyens d'action, un moderne de la plus immédiate modernité, si l'on ose dire.

On l'a vu, voici plusieurs années déjà en Amérique, courir le continent en avion. Il n'est presque pas de jour, de semaine tout au moins, où il n'utilise la radio, pour communiquer avec les pays lointains. Son extraordinaire connaissance des langues lui permet de parler à maints peuples dans leur propre idiome.

Déjà l'on soulignait l'attention avec laquelle il s'intéresse à la télévision. Il est probable qu'il ne se passera pas grand temps avant que les nations les plus lointaines aient la joie, non seulement d'entendre sa parole mais de suivre ses gestes. Dimanche, à Rome, une fois de plus, il a conseillé à ses auditeurs de profiter de l'expérience et des exemples des adversaires, de mettre au service de la bonne cause tous les moyens de propagande dont il leur est possible de disposer.

Aussi bien, un journal de New-York, le Herald Tribune, affirme-t-il qu'il y avait à Saint-Pierre, quand le Pape a parlé, un demi-million d'hommes. Des avions distribuèrent sur cette foule énorme des placards et des circulaires. Evidemment, le Pape est disposé à faire utiliser pour la propagande catholique, les moyens les plus puissants qu'il ait inventés jusqu'ici: les propagandistes profanes, bolchevistes et nazistes même.

Certains rêvent de l'apparition personnelle du Pape dans maints pays lointains. Avec la perfectionnement toujours croissant des facilités de communication et des rapidités de transport, il peut dire que le rêve est absolument chimérique. Mais le représentant de la Chine siège au Sacré Collège.

moins les moyens matériels de s'en occuper.

Autre initiative intéressante qu'a désignée M. Sauvé. On est à l'organisation des cliniques, complément naturel et logique des cours juvéniles.

Toutes ces questions ont été assez vivement discutées dans le journal, pour que l'on devine avec quel plaisir nous saluons ces symptômes heureux.

O. H.

M. Charles-Arthur Duranseau

La Fédération canadienne des jeunes libéraux vient de se donner comme président à Hamilton M. Charles-Arthur Duranseau, un ingénieur de Montréal. Quand on sait que le nouveau président général des Jeunes Libéraux du Canada avait été l'impossibilité d'assister au congrès, on peut se faire une idée de la popularité personnelle de ce jeune homme d'affaires qui dirige une compagnie de construction. Au congrès de Winnipeg, il y a trois ans, M. Duranseau avait été, avec feu Genest Trudel, un brillant avocat disparu prématurément, l'un des grands artisans de la réorganisation de la Fédération canadienne des jeunes libéraux.

L'élection de M. Duranseau à la présidence est en même temps la reconnaissance de la place très considérable que tiennent les Canadiens de langue française dans la jeunesse libérale canadienne. La province de Québec avait fourni la délégation la plus nombreuse au congrès de Winnipeg, elle a encore fourni la délégation la plus nombreuse au congrès de Hamilton. Les deux secrétaires conjoints élus à Hamilton, MM. J. Crépéau, de Prince-Albert, en Saskatchewan, et Gabriel Roberge, de Thetford-les-Mines, sont également de langue française. La représentation par province, dont une seule est en majorité française, même si c'est une grande province, fait qu'il n'y a que trois officiers de langue française sur douze.

A la présidence, M. Duranseau, parlait bilingue, succède à M. William J. Mulock, représentant d'une grande famille libérale qui a fourni deux ministres, qui suit régulièrement les journaux français de la province, dont le Devoir, et qui s'est fait un devoir de présider dans les deux langues le congrès de Hamilton.

P. Y.

Un véritable état de siège aux Indes

La course aux armements et la mystique de guerre sainte

La bombe volante V-2 est devenue une arme volante — Comment l'on prépare l'opinion à chercher la paix au delà d'un conflit avec la Russie

Deux nouvelles ramènent l'attention sur l'angoissant problème des armements. La plus importante c'est l'annonce par la marine des Etats-Unis que le porte-avions Midway a réussi, samedi dernier, en mer, le lancement d'une bombe volante V-2. L'autre, que la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies se divisera sur son deuxième rapport au Conseil de Sécurité, comme elle l'a fait sur le premier.

Deux comités viennent de terminer la rédaction de ce rapport demandé par le Conseil de Sécurité pour le 16 septembre. Tout indique qu'à la séance plénière de demain la Russie et la Pologne refuseront de se joindre aux dix autres membres. La majorité a approuvé en comité un amendement de la France qui dit que les propositions soviétiques du 11 juin ne sont pas assez amples pour servir de base à l'abaissement d'un efficace contrôle international.

Ainsi pendant que le fossé se creuse de plus en plus entre l'U.R.S.S. et l'Occident, rien de tangible ne s'accomplit pour la limitation des armements ni pour l'avènement de l'arbitrage international, du moins quant aux grandes puissances.

La bombe V-2

Dans le domaine de la bombe atomique les experts soutiennent que la Russie ne possède pas les secrets techniques nécessaires à la production de cette arme, et que le monde a un répit de trois à quatre ans pour parer à cette menace. C'est une sécurité bien éphémère et précaire. Mais il n'est pas ainsi pour les autres armes. Les bombes volantes V-1 et V-2 ont été utilisées par l'Allemagne contre l'Angleterre et contre l'ultime offensive alliée vers le Rhin. Le Reich était de plus en plus en train de mettre au point une série d'autres armes "V". C'est en utilisant les secrets allemands et même les techniques du pays vaincus que les Etats-Unis ont réalisé des progrès en matière de projectiles dirigés.

Ces découvertes étaient probablement fort avancées en Allemagne et elles se résument peut-être à une adaptation technique que le Reich aurait pu accomplir rapidement s'il n'avait pas été si désorganisé et déjà aux trois quarts vaincu pendant la dernière phase de la guerre. D'ailleurs, au cours des derniers mois du conflit l'on craignait un bombardement de la côte des Etats-Unis au moyen de bombes volantes lancées par des sous-marins.

Or ces secrets allemands, les Soviétiques les ont eus comme les autres vainqueurs. Ils ont trouvé dans leur zone de grandes usines de guerre, notamment en Haute-Silésie et dans la région de Berlin; ils ont consigné des experts allemands en plus grand nombre qu'ensemblement que les Etats-Unis ou l'Angleterre. La bombe expérimentée samedi pesait 26,000 livres; à défaut de la bombe atomique elle constituerait une menace sérieuse maintenant qu'on peut la porter vers les rives des autres continents.

Paul SAURIOL

A travers le monde...

Hambourg

L'attention du monde se porte principalement aujourd'hui vers le drame qui se joue présentement à Hambourg où les autorités britanniques ont effectué le débarquement des réfugiés juifs qui tentent, il y a quelques semaines, d'entrer clandestinement en Palestine.

Après avoir eu la satisfaction de voir débarquer paisiblement les Juifs de l'Empire Rival, ce matin, les soldats britanniques ont eu du fil à retordre avec ceux du Runnymede Park, les plus entêtés des immigrants illégaux de l'Exode 1947. Plusieurs Juifs ont reçu des blessures de coups de bâton.

Inde

Mais ce qui se passe aux Indes est plus tragique encore que les pénibles scènes de violence vues à Hambourg. Il règne pratiquement un état de siège à Delhi et à Nouvelle-Delhi, où la

police et les soldats emploient des mitrailleuses, des grenades et des canons légers pour mettre à la raison les émeutiers. Trois cents personnes auraient perdu la vie dans des bagarres depuis deux jours.

Grèce

Le nouveau gouvernement grec, désireux d'obtenir un vote de confiance dans le parlement, a annoncé qu'il inviterait une commission internationale à "garantir l'exécution" de l'amnistie sans conditions qu'il veut accorder aux guerilleros qui se rendront avec leurs armes "à tout prix".

Le premier ministre Thémitocle Sophoulis, chef du gouvernement, a exposé le projet d'amnistie au parlement comme moyen de mettre fin aux désastres désordres qui durent depuis si longtemps dans le nord du pays.

Nouvelle-Delhi à feu et à sang

Des troubles éclatent aujourd'hui, pour la troisième journée consécutive — "Nous n'avons pas le temps de compter les morts", dit un officier militaire — Les magasins sont pillés, des incendies sont allumés dans toutes les parties de la ville et les cadavres jonchent les rues — Une guerre religieuse — Gandhi se dirigerait vers la capitale hindoue

Nouvelle-Delhi, 9 (A.P.) — La capitale hindoue connaît aujourd'hui de nouveaux troubles, pour la troisième journée consécutive. Au cours de la nuit dernière, il y a eu peu de bagarres, mais avec le retour du jour, les coups de feu ont repris de plus belle. La plupart semblent venir de la banlieue de Nouvelle-Delhi, bien que quelques-uns, plus espacés, viennent de la place Connaught où les pillards en sont venus aux prises avec les autorités, dimanche dernier.

Sur la place Connaught, des magasins ont ouvert leurs portes, sous la protection militaire, et bientôt des files de clients ont envahi les établissements pour acheter des provisions qui commencent à se faire rares. Des ménagères, transportant des sacs de provisions, ont rencontré dans la rue sur le chemin du retour, les cadavres des victimes des bagarres, recouverts d'un drap.

Un peu plus près de cette scène de carnage, des milliers de Musulmans étaient évacués de ce secteur. Ailleurs aux Indes, les bagarres sont les mêmes. Les Sikhs et les Hindous sont aux prises avec les Musulmans, afin de les chasser du pays. Ainsi en est-il au Pakistan, où les Musulmans font la même chose aux Sikhs et aux Hindous.

Etat de siège

Nouvelle-Delhi, 9. (C.P.) — La capitale de l'Inde est soumise aujourd'hui à un véritable état de

siège, par suite des troubles qui ont éclaté dans les rues. Un officier militaire résume comme suit, la situation actuelle: "Dans cet état d'urgence, notre devoir est de sauver la population et nous n'avons pas le temps de compter les morts".

Cet officier a fait cette déclaration hier, tandis que la police utilisait le feu d'artillerie légère, les grenades à main et d'autres armes, pour mettre fin aux conflits hindous-musulmans, au cours desquels au moins 300 personnes ont perdu la vie, en moins de deux jours.

Des incendies font rage dans la vieille partie de la ville où les bagarres ont été les plus violentes. A Nouvelle-Delhi, bien que la journée de dimanche ait été relativement calme, comparativement aux troubles qui ont éclaté sur la place du marché dans la vieille partie de la ville, des maisons entières ont été incendiées.

Des francs-tireurs ont ouvert le feu du toit des maisons, ajoutant au travail de la police qui a beaucoup de difficulté à restaurer l'ordre. Le magistrat de police a déclaré que "de mauvais sujets" se sont barricadés dans des édifices, et les forces militaires n'ont pas encore réussi à les déloger, même avec la mitrailleuse. Le magistrat a ajouté que bien que les premiers réfugiés dans ce secteur soient des Musulmans, on compte maintenant des membres de toutes les sectes religieuses: Musulmans, Hindous et Sikhs.

Le comité d'urgence du cabinet hindou a rapporté quelques cas d'incendies criminels et de pillage sur la place Connaught, centre des affaires à Nouvelle-Delhi, envahi par les manifestants pour la première fois. Les troupes ont ouvert le feu sur les pillards et en ont arrêté 25.

Au moins 30 cadavres sont restés dans les rues. Ces personnes ont été abattues par les manifestants, les troupes ou la police. Les autorités sont trop occupées à mettre fin aux crimes majeurs pour porter attention aux petits pillages effectués la plupart par des jeunes garçons, et parfois, par des femmes. C'est la première fois que les femmes hindoues, ordinairement gardées à la maison, sont mêlées aux bagarres. Des correspondants ont vu plusieurs femmes au nombre des pillards.

Pendant plusieurs heures il a été impossible de conduire plus de 100 voitures, en automobile, sans entendre les coups de feu de la police et des militaires. Ces mêmes correspondants ont vu des incendies allumés dans toutes les parties de la ville. (Une dépêche de l'Agence Reuter, rapporte que Mohandas K. Gandhi se dirige présentement vers Nouvelle-Delhi, et l'on espère que sa présence dans la ville aidera à rétablir l'ordre. Gandhi a mis fin à un jeûne de quatre jours, commencé pour le retour à la paix, à Calcutta.)

Le débarquement du "Runnymede Park" a été plus difficile

On emploie les boyaux d'arrosage — 300 soldats en viennent à bout — Des femmes enceintes, des enfants et plusieurs bébés parmi les passagers — Malpropreté des navires

Hambourg, 9 (C.P.) — On a entendu des cris et des hurlements aujourd'hui lorsque les soldats britanniques ont dû se servir de boyaux d'arrosage à forte pression contre les quelque 1400 réfugiés juifs qui refusaient de débarquer du Runnymede Park, probablement à l'instigation d'un vieux sioniste qui leur enjoignait de "lutter jusqu'à la mort". Mais tous étaient débarqués à 2 h. 35 p. m.

Quelque 500 policiers allemands, dirigés par un colonel anglais, ont brisé une manifestation d'environ 1300 déplacés juifs, rassemblés à la place de Hambourg pour protester contre le débarquement en Allemagne des Juifs de l'Exode.

Interviue, Dov Mills, ex-soldat de Brooklyn, âgé de 22 ans, a déclaré que les voyageurs, les soldats britanniques ont dû se servir de boyaux d'arrosage à forte pression contre les quelque 1400 réfugiés juifs qui refusaient de débarquer du Runnymede Park, probablement à l'instigation d'un vieux sioniste qui leur enjoignait de "lutter jusqu'à la mort". Mais tous étaient débarqués à 2 h. 35 p. m.

Sur ce troisième navire, le Runnymede Park, qui s'est amarré au quai de Hambourg vers 10 heures ce matin, les Juifs ont enlevé les escaliers des cabines afin de se défendre contre une évacuation par la force.

Ultimatum d'une demi-heure

Le débarquement du Runnymede Park a cessé après qu'une dizaine de Juifs seulement ont été descendus. On a averti le reste des passagers, par radio, qu'ils avaient une demi-heure pour obtempérer, après quoi l'on demanderait l'aide des soldats.

Des cordons de militaires ont barré la route à des centaines de Juifs hambourgeois qui tentèrent de pénétrer dans la zone du débarquement. Quelques-uns portèrent des écritures. Au moment désigné par l'ultimatum, des parachutistes britanniques montèrent à bord du Runnymede Park, coiffés de casques d'acier et munis de masques à gaz lacrymogène, de même que de réservoirs du même gaz. Durant ce temps, sur le quai, on raccorda des boyaux d'arrosage à forte pression. On a tenu des consultations de nature militaire à bord du navire, et un correspondant de l'Agence Reuter, disait, avant le débarquement, que "la situation était devenue très inquiétante". Les plus récalcitrants parmi les réfugiés ont été ceux de ce bateau.

Les derniers passagers de l'Empire Rival ont quitté Hambourg sur deux trains, quelques temps avant 10 heures du matin, où le Runnymede Park s'est amarré.

Camion intercepté

La police de Hambourg rapporte avoir intercepté un camion de déplacés venant du camp de Hohn, près de Belsen. Un témoin affirme qu'une quinzaine de camions de déplacés ont traversé l'Elbe pour se rendre à Hambourg.

Interrogés, des passagers de l'Empire Rival ont déclaré que des messages de l'Hagana qu'ils ont quitté le navire sans résistance. Mais les Britanniques et un éditeur juif hambourgeois du nom de Karl Marx ont nié qu'aucun

Le conflit anglo-égyptien

On ne réussit pas à s'entendre au Conseil de sécurité

Lake Success, 9. (A.P.) — Malgré les efforts tentés pour arriver à un compromis dans la dispute anglo-égyptienne, on croit aujourd'hui que le deadlock existe toujours au Conseil de sécurité. Tard hier, M. Andrei Gromyko, délégué soviétique et président du Conseil, a annoncé que la réunion de cet après-midi avait été remise à demain. Ce délai avait été accordé à la demande de plusieurs délégués.

Il y a peu d'espoir qu'on trouve une solution au différend, et certains délégués ont même exprimé l'opinion que le Conseil était incapable d'en trouver une, pour le moment du moins.

Voici quelle est la situation actuellement. Dans certains milieux, on dit que la délégation de Chine avait pris l'avant dans ses efforts pour en arriver à un compromis, mais elle a été incapable de trouver une formule acceptable à la majorité des 11 membres du Conseil.

La Chine avait dit qu'elle soumettrait une nouvelle proposition, à la séance d'aujourd'hui. Un porte-parole chinois a déclaré qu'aucune proposition ne serait faite, si elle n'avait l'appui nécessaire pour être approuvée. Aucune autre délégation n'a fait de proposition. On s'attend aujourd'hui à de nouvelles démonstrations égyptiennes, à New-York.

Un message de l'Hagana soit monté à bord du navire.

On a entendu les Juifs, à bord d'un des trains, chanter l'hymne hébreu Hatikvah (Espérance). Le seul incident que les journalistes ont pu observer lors du débarquement des passagers de l'Empire Rival a été l'élevation d'un drapeau rouge portant l'inscription: "Le gouvernement travailliste anglais lutte contre des enfants juifs".

"Cimetière allemand"

Une note juive prétendument signée par l'Hagana disait: "A notre manière et au temps qui nous conviendra, nous réglerons nos comptes avec les Britanniques qui nous envoient dans ce cimetière d'Allemagne".

Les Anglais ont nié avoir traité durement les Juifs de l'Empire Rival, par exemple en cédant les écouilles ou en les privant d'eau potable. M. Franz Heitger, le président d'une association de victimes politiques des nazis, dans la zone anglaise, a déclaré: "Si le traitement imposé aux immigrants juifs à Hambourg hier avait été le fait des Russes, en zone soviétique ou en Russie même, les nations occidentales l'auraient condamné comme étant du terrorisme". On n'a permis à aucun photographe d'approcher du lieu du débarquement. Une femme journaliste qui avait une caméra dissimulée a été arrêtée.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propiétaire. Directeur-gérant, Gérard Filles.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press Association et de la Canadian Daily Newspaper Association. Le Canadian Press est la seule autorisée à faire l'envoi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières ou "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE

Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI

Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encasable au pair à Montréal.

Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone : *BELair 3361.

L'actualité

Comptoirs ambulants

À Montréal, l'affaire des vendeurs ambulants de patates frites semble s'apaiser, de ce temps-ci. Elle fit grand bruit durant quelques semaines. Toutefois, on peut être assuré que les commerçants intéressés ne consentiront pas à lâcher prise. Ils viennent même de se syndiquer auprès du secrétaire provincial pour se donner une plus grande puissance aux yeux de l'autorité. "L'Association canadienne des vendeurs de patates frites", tel sera le nom de leur groupement de défense.

On connaît l'état de la question. Les friteries itinérantes, dont on connaît bien la silhouette, pressent les autorités montrealaises d'autoriser leur négoce pérorant sur les trottoirs, comme ci-devant. Le comité exécutif, après avoir fermé les yeux sur leurs opérations dans les rues, a décidé de les interdire, en se prévalant des règlements municipaux et de l'avis de ses hauts fonctionnaires.

Les roulettes dans lesquelles on vend à la marmaille et aux enfants d'âge adulte, des petites victuailles et de la crème glacée, n'ont pas l'heur de plaire aux hygiénistes, si elles plaisent à la gourmandise d'un certain public. Ces guimbarres opèrent dans plusieurs villes, Ottawa, Québec, Hull, Westmount, Outremont, Verdun, Lachine les ont prohibées. Montréal était leur refuge. On peut croire que les friteries ont vite profité de ce privilège d'asile.

De sorte que les marchands de frites itinérantes composent une classe importante. Ils étaient au nombre d'environ 400 au moment de leur interdiction. Bonne raison pour s'alarmer de la part des vendeurs réguliers et des protecteurs de l'hygiène publique.

Il se trouve que ces restaurateurs pérorants — on en rencontre aussi des stationnaires qui choisissent des terrains incultes pour parquer leurs roulettes — tombent sous le coup de deux règlements municipaux : le premier concerne les établissements de produits alimentaires et le second a trait aux colporteurs. Dans les deux cas, à cause de leur caractère hybride, ces vendeurs doivent obtenir une double autorisation : l'une du dé-

partement de l'hygiène et l'autre du département des permis de colportage. Mais cette réglementation ne semble pas suffisamment claire et assez directement adaptée au commerce florissant des friteries nomades. Aussi le service municipal de santé a-t-il recommandé, dès 1943, une législation plus formelle de nature à bannir sans ambages les friteries ambulantes. Dans un rapport plus récent, les hygiénistes municipaux ont catégoriquement jeté l'anathème contre ces restaurants qu'ils condamnent au nom de la propreté et de l'impossibilité où l'on se trouve de les surveiller d'une façon satisfaisante.

Voilà le casus belli qui met en état d'hostilité les friteriers concordia. On ne sait jamais. Au scrutin municipal de décembre prochain, on verra peut-être une équipe de candidats qui supporteront la nouvelle "Association canadienne des vendeurs de patates frites".

L. R.

Le carnet du grincheux

Pendant que le gouvernement anglais crie à la famine, au désastre, à la ruine, et supplie le monde entier de lui fournir vivres, argent et charbon, 60,000 mineurs anglais font la grève parce qu'on leur demande un peu plus de travail que la semaine de cinq jours.

M. King, qui prochainement va aux noces royales, doit être ému devant tant de bonne volonté. Il ne peut faire moins que de donner à ces braves gens quelques petits milliards.

Le maire de Port Arthur est revenu indigné de l'exposition estivale d'Edmonton. On y montrait notamment une pauvre malade dans une cage d'oxygène, ou "poupon d'acier". Or à un moment donné, il vit la dame, sans doute à l'heure de fermeture, se lever. Elle s'en fut allégrement manger un bon bifteck, dans un restaurant du bas de la ville.

Cela fait penser à certains pays qui se représentent quand ils expirent dans les heures "d'exposition" et que l'on retrouve peu de temps après, mangeant avec appétit les steaks coloniaux.

Le Grincheux

Congrès régional à Saint-Jérôme

Les préparatifs du congrès régional des Chambres de commerce du district du Piedmont vont bon train. On sait qu'il aura lieu à Saint-Jérôme, le 25 septembre.

Ces importantes assises seront tenues à l'hôtel Lapointe. Dans l'avant-midi, M. Léonard Roy, assistant du secrétaire général de la Chambre de commerce du district de Montréal, prononcera une conférence sur l'utilité et le rôle d'une chambre de commerce dans une localité. Dans l'après-midi, M. l'abbé Wilfrid Elhier, de Montréal, directeur de l'Institut canadien d'orientation professionnelle, sera le conférencier. À l'issue du banquet de clôture, le soir, à l'hôtel Lapointe, un autre conférencier de marque portera la parole.

Voici les responsables des divers comités du congrès : Réception, M. J. N. Bousquet; finance et enregistrement, M. J. N. Bousquet; publicité, M. Bernard Garreau; banquet, M. J. C. Marchand; comité féminin, M. Armand Parent. Le prix de l'enregistrement sera de cinq dollars par couple et de trois dollars pour une personne.

Les résolutions suivantes seront soumises au congrès par la Chambre de Saint-Jérôme : Pavage de la route no 41. — M. Joseph Proulx, secondé par M. Georges Dunningan, propose que : Considérant le mauvais état de la route no 41, entre Lachute et Saint-Lin, et que le trafic sur cette route est assez intense et lourd, on demande au ministère de la Voirie de la province de paver cette route en permanence.

Entretien des chemins d'hiver. — M. Georges Dunningan, secondé par M. Bernard Garreau, propose que : Considérant que le coût de l'entretien des chemins d'hiver retombe sur un groupe de particuliers alors que tous les commerçants profitent du déneigement des routes, on demande au gouvernement de défrayer lui-même le coût de cet entretien, même s'il doit pour cela imposer une taxe addition-

Assises importantes à Rimouski

Rimouski. — Le programme de la XXIVe Semaine sociale du Canada, qui est consacrée à la vie rurale et se tiendra dans notre ville à la fin de ce mois, vient de paraître. Il suscite un vif intérêt dans tous les milieux. Les sujets des travaux comme les noms des conférenciers sont accueillis avec une grande satisfaction et ne manquent pas d'attirer un nombre considérable d'auditeurs. Non seulement les dirigeants du monde agricole, mais tous ceux qui s'intéressent à la terre comme au moyen par excellence de survie pour notre groupe ethnique, se rencontreront autour de la chaire de notre université ambulante du 25 au 28 septembre. Il peut être bon de rappeler que les réunions des semaines sociales ne sont pas réservées à quelques groupes particuliers. Elles sont ouvertes à tous ceux qui désirent en profiter, hommes et femmes. Les cours durent une heure et ne sont pas suivis de discussion. Aucun droit d'entrée n'est exigé. Ceux qui veulent aider l'œuvre sont invités à s'inscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10 ou plus. Ils recevront en retour le volume de la semaine. Toute somme, d'ailleurs, quelle qu'elle soit, sera acceptée avec reconnaissance. Ces souscriptions sont nécessaires pour couvrir les frais de l'organisation et assurer la publication du volume. Les cheques doivent être faits au nom des semaines sociales et adressés au secrétaire général (1961, est, rue Rachel, Montréal) ou au secrétaire local (archevêché, Rimouski).

Visite à la fête champêtre de la Cité-Jardin

Une délégation de la Société des Hommes d'affaires de l'Est a rendu visite hier soir à la grande fête champêtre de la paroisse Notre-Dame-du-Foyer, qui dessert à la Cité-Jardin, M. l'abbé René Bachand.

Cette kermesse a été organisée dans le but d'aider à la construction d'une église à la Cité-Jardin. Les hommes d'affaires de l'Est ont été accueillis hier soir par M. l'abbé Bachand puis, sous la direction du curé ils ont fait le tour des kiosques.

M. Victorien Colletier, régisseur de la société a souhaité au nom des hommes d'affaires un plein succès aux citoyens de la paroisse Notre-Dame-du-Foyer.

L'ouverture des cours à la faculté des lettres

L'ouverture des cours à la faculté des lettres de l'Université de Montréal aura lieu le 15 septembre. Les inscriptions sont commencées, et le secrétariat de la faculté les recevra jusqu'au 20 septembre.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, c'est l'excellent géographe canadien-français, M. Pierre Dagenais, qui prend la direction de l'Institut de géographie. Les étudiants qui désirent suivre les cours offerts par cet institut, sont priés de s'entendre avec le directeur, qui les recevra à son bureau, à l'Université de Montréal. De même, M. Guy Frégault, le directeur de l'Institut d'histoire, se tient tous les jours à la disposition des étudiants.

La faculté annonce également que M. Thomas Greenwood donnera, le vendredi, un cours régulier de littérature comparée. M. Jean-Paul Vinay, qui partage avec le doyen, M. le chanoine Arthur Sidéau, l'enseignement de la phonétique et de l'histoire de la langue française, donnera aussi un cours de philologie anglaise. Le cours ouvert de français du samedi après-midi est confié à M. Jean Houppert et à M. l'abbé Amable Lemoine. Ce dernier s'adressera aux étudiants des classes avancées des collèges affiliés à l'université et à toutes les personnes désireuses d'augmenter leur culture littéraire.

Retraite du mois pour les prêtres

Les exercices de la retraite du mois pour les prêtres de Montréal auront lieu le jeudi, 18 septembre prochain, de 2 h. 30 à 4 h. 30 p. m., dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Le R. P. Joseph Ledit, S. J., a bien voulu encore se charger de la prédication. Tous les prêtres, diocésains ou religieux, sont cordialement invités à cette réunion sacerdotale.

nelle d'un cent par gallon d'essence, le 1er décembre au lever du jour. On sait que la Chambre de commerce de Saint-Jérôme s'occupe, chaque année, de recueillir un certain nombre de souscriptions de particuliers, dans le but de défrayer une partie du coût de l'entretien des chemins d'hiver. Par la présente résolution, on vise à mettre fin à l'injustice du système actuel.

Bureau touristique à Saint-Jérôme. — M. Bernard Gareau propose, secondé par M. J. Noël Boucher, que : Considérant que la région des Laurentides desservie par la route no 11 est la région de la province la plus visitée par les touristes, et que la ville de Saint-Jérôme est située à la porte des Laurentides, on demande à nos gouvernements d'établir à Saint-Jérôme un centre d'information touristique.

Élargissement de la route No 11. — M. W. H. Sanderson propose, secondé par M. Joseph Proulx, que : Considérant que la route no 11 est la voie la plus achalandée de la province de Québec, douze mois par année, et que le risque d'accidents est de plus en plus grand à cause de l'intensité de ce trafic, demande soit faite au gouvernement provincial d'élargir la route no 11 entre Montréal et Saint-Jérôme.

POTEAUX DE CYPRES INTACTS APRES 24 ANS



Il y a 24 ans, les services télégraphiques du Pacifique Canadien tentaient une expérience en installant un nouveau type de poteaux de télégraphe sur une longueur de 31 milles, le long de la voie ferrée du district d'Albano, dans l'Ontario nord. Ces poteaux étaient de cypres — conifère résineux longtemps considéré comme le parent pauvre de la forêt canadienne — que l'on avait au préalable créosotés. Récemment, en vue de procéder à l'installation de signaux automatiques, le long de la voie, on enleva 495 de ces poteaux de cypres pour les remplacer par d'autres beaucoup plus longs. Or on a constaté que l'expérience de 1923 avait été un succès si complet que les vieux poteaux de cypres pourront encore servir ailleurs, tant ils sont si bien conservés. En effet, depuis 24 ans, pas un seul n'a dû être remplacé à cause de la pourriture. Dans la photo du haut, on voit les poteaux de cypres, le long de la voie, à l'ouest de Ramsay, Ont., aussi bons que des neufs après 24 ans, ainsi qu'une haie de cypres, à droite, destinée à protéger la voie contre la neige. En bas, à gauche, des experts du Pacifique Canadien examinent l'état de conservation des poteaux de cypres, tandis qu'à droite, on peut voir jusqu'à quel point la créosote a pénétré dans le bois pour en assurer la conservation.

Les instituteurs à la Cité-Jardin

Les instituteurs de Montréal, membres de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, se rendront ce soir à la Cité-Jardin, pour participer à la fête champêtre qui s'y déroule actuellement.

La soirée sera sous la présidence d'honneur de M. Léon Guindon, président de l'Alliance. Il y aura, entre autres choses, des danses de folklore sous la direction de M. J.-P. Lefebvre, et la musique sera sous la conduite de Tommy Duchesne et de ses chevaliers.

La soirée commencera à 8 h. Reprises des activités à l'Advertising Club

Le prochain déjeuner de l'Advertising & Sales Executives Club sera servi mercredi prochain, le 10 septembre, en la salle Gardy de l'hôtel Mont-Royal, à 12 h. 30 p. m. Le conférencier invité sera M. Harry Simmons, de New York, qui a choisi comme sujet : "Peace-time Challenge to Management".

Le procès de "Miss Québec" remis au 15 septembre

Pauline Francoeur, "Miss Québec", qui devait subir son procès hier, en Cour du recorder, sous l'accusation d'avoir été trouvée dans une présumée maison de débauche, devra retourner en cour le 15 septembre. Son procès a en effet été ajourné à cette date par suite de l'absence de M. Antoine Sénécal, C.R., retenu devant une autre cour.

Nouvelles fonctions pour Me L. Archambault

Le major Leonard Archambault, avocat de Montréal, vient d'être nommé conseiller juridique adjoint au ministère de la santé nationale et du bien-être social. Me Archambault, au début de la guerre, s'est enrôlé dans l'armée canadienne. Il a fait un long séjour outre-mer.

LIVRES

Trente années de la "Revue des Deux Mondes", de 1909 à 1939, formant 185 volumes reliés de 960 pages chacun.

Toutes les questions politiques, économiques, sociales, historiques, musicales, y sont traitées de mains de maîtres.

A vendre pour \$500.00

S'adresser à Hôpital Général de Verdun, chambre 229, FI. 5282

LE GRAND FESTIVAL

en faveur de la

Paroisse Saint-Philippe Apôtre

PARC RICHELIEU — BOUT DE L'ILE, MONTREAL

aura lieu samedi le 27 septembre

Attractions diverses Feux d'artifice toute la journée le soir.

COURSES DE PONEY — BOURSE : \$300.

\$1,100.00 en PRIX de PRESENCE

Achetez vos billets dès maintenant au Presbytère St-Philippe :

7109 rue Fabre ou réservez par tél. : DO. 2423.

Admission : Adultes \$1.00 — Enfants : 50c.

LES DETENTEURS DE BILLETS SERONT ADMIS.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.



Portez la bande qui convient à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en caoutchouc ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin.

HA. 7251

60e anniversaire du couronnement de Sainte Anne

Dimanche prochain, le 14 septembre, sera célébré à Sainte-Anne de Beaurup le 60e anniversaire du couronnement de sainte Anne.

En effet, le 14 septembre 1887, le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, bien connu pour sa piété envers sainte Anne, couronna solennellement au nom du Souverain Pontife Léon XIII, la sainte Thaumaturge du Canada. La chronique des annales de cette année 1887 signale pour cette occasion la présence de 200 prêtres, de 68 ecclésiastiques et de 10,000 pèlerins. C'est M. Racine, alors évêque de Sherbrooke, qui donna le sermon de circonstance en français, et M. Duhamel le sermon en anglais.

Le couronnement eut lieu aux salves de mousqueterie, au son des fanfares — celle du collège de Lévis et celle du séminaire de Québec — et au joyeux carillon des cloches. L'on conserve encore à Sainte-Anne, les deux couronnes précieuses qui ont servi à cette occasion. Elles sont d'or massif et les pierres qui les ornent sont de vrais améthystes, turquoises et coraux. Elles sont l'œuvre du fameux van Ryswick d'Anvers.

La fête de dimanche prochain aura donc pour but de commémorer celle de 1887 de la façon la plus digne possible. Le programme sera le suivant : à 9 h. Son Exc. M. Pelletier, évêque élu des Trois-Rivières, célébrera une messe pontificale. À l'issue de la messe, il y aura allocution suivie d'une procession. Au cours de la procession les riches couronnes qui ont servi en 1887 seront portées par les Dames de sainte Anne. La cérémonie se terminera par le salut solennel du S. Sacrement et le chant du Te Deum. À 1 h. 30 de l'après-midi, la fanfare de Loretteville donnera un concert sur le perron de la basilique. À 2 h. 30, aura lieu la consécration des mamans et des fillettes à la bonne sainte Anne. Cette cérémonie commencera par un sermon. Puis il y aura procession dans l'église de toutes les mamans accompagnées d'une fillette de 5 à 10 ans. Procession qui a pour but de symboliser les liens de ressemblance qui unissent les mères de famille à sainte Anne et les petites filles à Marie. Cette procession se dirigera aux pieds de la statue où l'on fera la prière.

VITTEL GRANDE SOURCE

EAU MINERALE NATURELLE

Une bonne diète constitue un véritable lavage du sang.

Exister la marque

VITTEL GRANDE SOURCE

à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Emballée aux Sources même de VITTEL (France)



sensation de gerbes et de couronnes de fleurs, et où l'on lira les consécration à sainte Anne. Enfin, le salut et la vénération de la relique termineront la cérémonie.

Pour donner le plus d'éclat possible à cette fête, et pour rendre un digne hommage de gratitude et d'amour à notre patronne, les gardiens du sanctuaire comptent sur la présence d'un grand nombre de pèlerins. Ils invitent particulièrement les mères de famille qui auraient une petite fille de 5 à 10 ans pour la cérémonie de l'après-midi.

L'ouverture des cours à la faculté de médecine

L'ouverture des cours en médecine aura lieu le 15 septembre à l'université et dans les différents hôpitaux affiliés. Les inscriptions se font jusqu'au 12 septembre inclusivement. Les élèves qui sont admis en première année doivent, au préalable, s'enregistrer au Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, 1896 ouest, rue Dorchester.

RENÉTES ET VITRINES DE TOUTES SORTES NETTOYÉES PAR DES CANADIENS EXPERIMENTÉS ET ASSURÉS

Appelez

2528 S. LAMOTHE, 209, 429 ST. VINCENT

LA CIE DE LAVAGE DE VITRES

EXCELSIOR

WINDOW CLEANING & REPAIR

Le Meilleur au Canada AU SERVICE DU PUBLIC



LE DRAVEUR

Sa force et son adresse sont aux prises avec la ruée impétueuse des billots — en lutte constante avec le danger. Pourtant il est rare que nous songions au draveur quand nous employons un des produits tirés de ces billots qui dévalent en torrents, sous son contrôle.

Les hommes comme le draveur — qui appartiennent au nombre de nos meilleurs citoyens — sont au service du public... à votre service.

BRASSERIE DAWES BLACK HORSE

ACHETEZ VOS BILLETS ICI

1266, rue ST-URBAIN MA. 9420

ACHETEZ VOS BILLETS ICI

1266, rue ST-URBAIN MA. 9420

ACHETEZ VOS BILLETS ICI

1266, rue ST-URBAIN MA. 9420

ACHETEZ VOS BILLETS ICI

1266, rue ST-URBAIN MA. 9420

ACHETEZ VOS BILLETS ICI

1266, rue ST-URBAIN MA. 9420

Chronique ouvrière

Nouvelles menaces de grève dans les salaisons importantes

10,000 employés de la Canada Packers et de la Burns and Co., Ltd prendront un vote de grève à la suite de la rupture des négociations entre leur union et ces compagnies — Grève imminente à Louiseville — Purgé au sein du C.C.T. — Grève de l'Union des marins canadiens

On nous a communiqué ce matin que le centre de distribution de la société Swift, rue Craig, est actuellement fermé par une grève (lock-out) des employés qui ont refusé de retourner à leur travail parce que deux chauffeurs de camions ont été renvoyés de leurs services. Ces derniers auraient refusé de toucher à de la viande qui aurait été tuée dans un autre établissement. Les 125 employés de ce centre de distribution ont quitté leur travail à 8 heures ce matin.

Un organisateur ouvrier, M. Jacques Casgrain, a déclaré qu'il s'agit là d'un lock-out, et que des votes de grève seraient pris ce soir, au marché St-Jacques, au cours d'une assemblée, par les employés de deux autres salaisons, soit Canada Packers et Wills, l'assemblée de ce soir a été fixée à 8 heures.

La grève qui sévit présentement dans six succursales de la Swift Canadian Company s'étendrait à la Canada Packers Limited et à la Burns & Co. Ltd., à la suite de la rupture des négociations entre ces deux dernières compagnies et l'Union des ouvriers-unis des salaisons d'Amérique (C.O.I.). Les pourparlers ont pris fin hier car des votes de grève seront pris parmi les membres de l'union dans les établissements de ces deux compagnies qui ont leur service quel que 10,000 employés.

Cette nouvelle a été communiquée par M. E. W. Dowling, directeur canadien de l'union qui a déclaré que cette fournure qu'on prend les relations entre l'union et les compagnies ne pouvait qu'entraîner une grève et la fermeture de tous les établissements de salaison au Canada.

Déjà, quelque 3,500 employés de la Swift Canadian Company, dans six succursales, sont en grève depuis bientôt deux semaines. Une grève à la Canada Packers et la Burns Co., créerait une pénurie de viande par tout le Canada.

M. Dowling a déclaré que les représentants de Burns & Co. et Canada Packers avaient dit aux représentants de l'union qu'ils ne voyaient pas l'utilité de continuer les négociations pour obtenir un nouveau contrat de travail.

Le directeur canadien de l'union a ajouté que "la tentative d'offrir des compagnies pour une augmentation de 5 cents l'heure était une contribution insignifiante pour les 10,000 employés de ces deux compagnies qui ont vu leurs enveloppes de paye diminuer en face du coût de la vie qui va toujours en augmentant".

L'union veut obtenir un salaire de base de 92 cents de l'heure dans les établissements de ces deux compagnies et dans ceux de la Swift Canadian. Pour ce qui est de ces deux dernières compagnies, cela signifierait une augmentation d'environ 17 cents de l'heure.

Pour sa part la compagnie Swift n'avait offert qu'une augmentation de 3 cents de l'heure. L'union en exigeait une de 17 à 18 cents.

M. Dowling a dit que le comité d'arbitrage de l'union était à référer l'offre des compagnies aux unions locales. Il s'est dit sous l'impression, toutefois, que cette offre sera catégoriquement refusée et que le vote de grève sera pris.

À Montréal, nous n'avons pas été affectés par la grève aux succursales de la Swift. Si les nouvelles menaces de grève sont mises à exécution les Montréalais auront beaucoup à en souffrir.

Les représentants des unions établies aux salaisons Wills, Canada, Swift et Modern doivent se rencontrer aujourd'hui au Café St-Jacques pour discuter de la situation.

Purgé au sein du C.C.T.

Le Congrès canadien du travail entreprendrait, lors de son prochain congrès annuel, qui débutera le 6 octobre en l'hôtel Royal York, de Toronto, une guerre à mort contre les éléments communistes qui se seraient infiltrés dans ses rangs.

À Montréal, avait lieu en fin de semaine une réunion régionale des chefs de cette union pour discuter des mesures à prendre lors du congrès annuel auquel prendront part quelque 800 délégués de toutes les parties du Canada.

"Le but du congrès de cette année serait l'établissement d'une classe dirigeante dont les membres seraient prêts à prendre des ordres d'hommes tels que M. A. B. Mosher, président national du C.C.T., des représentants régionaux et qui seraient opposés à toute servitude inspirée directement ou indirectement par Moscou". Voilà ce que déclarait un représentant de l'Union des ouvriers-unis de l'acier hier soir.

Toujours selon cet informateur les délégués au congrès du 6 octobre sont décidés à expulser de la direction du C.C.T. tous les éléments rouges, subversifs ou radicaux. Ce serait une purge complète.

M. R.-J. Lamoureux, sous-directeur régional de l'Union des ouvriers-unis de l'acier, qui a été l'un des principaux chefs anti-communistes au sein de son union et lors des derniers congrès du C.C.T., a assisté à l'assemblée préparatoire mais il a

refusé de faire tout commentaire en disant: "Nous en aurons beaucoup à dire lorsque le temps sera venu. Nous connaissons bien les effectifs communistes et actuellement nous sommes à coordonner nos plans".

Il appert que cinq unions feront bloc lors du congrès, pour la lutte anticommuniste. Ce sont l'Amalgamated Clothing Workers of America, l'Union des ouvriers-unis de l'acier, l'Union des ouvriers du textile, l'Union des ouvriers des salaisons et deux ou trois fraternités toutes opposées au communisme.

Les unions des ouvriers du textile et des ouvriers de l'acier conduiraient la bataille. La première est l'une des plus importantes unions anticommunistes aux États-Unis tandis que l'autre a déjà remporté plusieurs victoires sur les éléments communistes au sein du C.C.T., au cours des deux derniers congrès lors de l'Union des ouvriers de l'électricité, de la radio et de la machinerie, ainsi que celle des ouvriers de l'automobile ont tenté de déloger M. Mosher, ainsi que d'autres membres dirigeants du C.C.T. Leurs tentatives ont failli mais selon certains informateurs ces deux unions auraient préparé d'autres demandes "pour une nouvelle direction".

À la suite de ce congrès national il se tiendra des assemblées régionales dans tous les districts où se poursuivra la campagne anticommuniste.

Grève de l'Union des Marins canadiens

Fort William, 9 (C.P.) — Un porte-parole de l'Union des marins canadiens a dit hier que le navire *Battleford* de la Canada Steamship Lines avait été immobilisé par une grève de son équipage, membre de l'Union, M. M. Jackson, agent d'affaires de l'union, a dit que la grève avait été déclarée à 11 h. 30 hier matin, et qu'une ligne de piquetage a été organisée près du navire, mais il a ajouté que l'union ne désirait pas se servir de la violence.

M. Jackson a dit que l'équipage avait quitté le *Battleford* parce que la Canada Steamship Lines avait violé les conditions imposées par le commissaire fédéral, M. Leonard Brockington, qui a fait enquête récemment sur le conflit entre l'union et les compagnies C. S. L. et Sarnia et Colonial Steamships Ltd. L'agent d'affaires de l'union a aussi accusé la compagnie d'avoir tenté d'engager des marins qui ne sont pas membres de l'union dans le but de briser la grève.

V-2 lancée du pont d'un navire

Washington, 9 (A. P.) — La marine américaine a inauguré, hier, ce qu'un expert a appelé "une ère nouvelle dans le domaine des armes navales". La marine a en effet annoncé qu'une bombe-fusée allemande V-2 avait été tirée du porte-avions *Midway* alors que celui-ci était en mer.

C'était la première fois qu'une de ces armes de destruction massive était lancée d'une plateforme mobile.

La marine s'est abstenue de qualifier la démonstration entièrement comme un "succès"; elle n'a employé ce mot que pour décrire l'opération du lancement elle-même.

L'annonce, très brève, dit que la V-2 "après avoir été lancée d'environ six milles puis a explosé". Aucune explication n'a été donnée sur la raison du peu de distance franchie par le projectile. Des personnages officiels ont dit que la bombe devait parcourir le trajet maximum.

Vers la fin de la guerre, les Allemands lançaient des V-2 sur une distance d'environ 200 milles.

Le vicomte Alexander en Mauricie le 19

Les Trois-Rivières, 9 (D.N.C.) — Lors de son voyage en Mauricie, le 19 septembre, le vicomte Harold Alexander, gouverneur général du Canada, visitera les villes des Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère, et il fera tout probablement un arrêt au sanctuaire de Notre Dame du Cap.

Le gouverneur général visitera de plus les trois principales usines à papier de notre ville, la St. Lawrence Paper, l'International Paper et la Consolidated Paper (division Wayagamack).

Le midi, le gouverneur général sera l'objet d'une réception civique suivie d'un déjeuner offert par la cité des Trois-Rivières. Il partira pour Shawinigan et Grand-Mère dans l'après-midi. Le gouverneur général fera de court voyage en auto et sera de retour aux Trois-Rivières pour prendre son train à 9 h. 15, le soir.



Trois princes de l'Eglise ont pris part ces jours derniers aux cérémonies qui se sont déroulées à Fort Ste-Marie, en Ontario, à l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire du sanctuaire des Martyrs Canadiens. En tête du défilé, on remarquait Son Eminence le cardinal James McGuigan, de Toronto.

1,321 cas de polio au Canada

Le nombre des cas de poliomyélite au Canada a atteint le chiffre de 1,321, d'après un recensement de la Canadian Press. L'île-du-Prince-Edouard est la seule province qui n'a pas encore enregistré de cas de cette maladie.

Les cas dans chaque province sont répartis comme suit: (les mortalités sont entre parenthèses): Colombie canadienne 202 (21); Alberta 39 (6); Saskatchewan 160 (4); Manitoba, 476 (3); Ontario, 324 (9); Québec, 78 (1); Nouveau-Brunswick, 14 (1); Nouvelle-Ecosse, 28 (2); Ile-du-Prince-Edouard, aucun.

Trente des cas enregistrés dans la province de Québec sont situés à Montréal et 13 étaient encore sous traitement hier soir. Durant la fin de semaine, on a rapporté trois nouveaux cas dans la ville de Toronto, ce qui fait un total de 60 pour cette ville à comparer avec 62 à la date correspondante l'an dernier et à 418 le 8 septembre 1937, lors de l'année d'épidémie dans cette ville.

Hamilton a actuellement 45 patients sous traitement mais aucun décès dû à la polio n'a été enregistré.

Cette année, la poliomyélite est plus forte dans l'ouest du Canada que dans l'est mais l'an dernier, la maladie a surtout durement frappé les Maritimes. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, on a enregistré 95 cas et dans l'île-du-Prince-Edouard 63 cas. A la date correspondante l'an dernier, l'Ontario avait 32 cas, la Saskatchewan 38 et la Colombie canadienne 21.

L'ouverture des tribunaux civils

C'est demain que les tribunaux civils de la province de Québec reprennent officiellement leur activité, après les vacances d'été, qui ont commencé le 20 juin dernier.

À Montréal, aux vieux Palais de justice, la cérémonie de la rentrée des cours sera particulièrement solennelle. Parmi les invités d'honneur, on compte: le major général Georges-P. Vanier, ambassadeur du Canada en France; Me Marcel Poirard, bâtonnier du Barreau de Paris; et M. Warwick Chipman, ex-ancien bâtonnier du Barreau de Montréal, maintenant ambassadeur du Canada en Argentine. Le juge en chef de la Cour des Sessions de la paix, M. Edouard Archambault; le juge en chef de la Cour du magistrat, M. Auguste Boyer; et le recordeur en chef de Montréal, M. Amédée Thouin, seront également au nombre des invités d'honneur.

Le juge en chef, M. O. S. Tyndale, présidera la cérémonie et il recevra ensuite dans la salle des délibérations de la Cour d'appel.

Mort tragique d'une mère de six enfants

Chicoutimi, (D.N.C.) — Une jeune femme de l'Anse à Pelletier, Mme Philippe Lavoie (née Brissot), a trouvé une mort tragique, à la suite d'un accident de la route survenue vers six heures et trente, samedi soir, à proximité du village de St-Fulgence.

L'accident s'est produit lorsque le camion dans lequel la victime avait pris place, en compagnie de son mari et de l'un de ses deux frères, a heurté une roche sur la route et est allé choir dans le fossé. Sous la violence du choc, la porte du véhicule s'ouvrit et Mme Lavoie fut projetée à plusieurs pieds de distance s'infligeant de nombreuses blessures auxquelles elle ne survit que quelques minutes. Ses deux compagnons de voyage s'en tirent heureusement indemnes, Mme Lavoie, qui était âgée de 35 ans, était la mère de six enfants.

M. Abbott rendu en G.-Bretagne

Southampton, 9. (C.P.) — Le ministre des Finances du Canada, M. Abbott et le secrétaire au Trésor des États-Unis, John W. Snyder, sont arrivés hier, à bord du paquebot "Queen Elizabeth", pour assister à des conférences du Fonds Monétaire international et de la Banque internationale de reconstruction.

Tous deux se sont refusés à commenter les problèmes internationaux. Le ministre Abbott a dit seulement: "Je ne suis pas venu pour négocier des ententes avec d'autres pays. Le principal but de ma visite à Londres est d'assister à ces conférences".

"Elles me permettront toutefois de discuter des problèmes financiers mondiaux avec plusieurs autres ministres des finances".

Il a dit qu'il espérait retourner au Canada le 4 octobre prochain.

Quand la Canadian Press lui a demandé son attitude sur l'union douanière des pays du Commonwealth, tel que proposée la semaine dernière, par le ministre aux Affaires extérieures Bevin, il a dit qu'il se devait de donner la même réponse qu'il a donnée la semaine dernière alors qu'il était en mer: "Je suis en mer".

Il a ajouté qu'il se pourrait qu'il rencontre Bevin aussi bien que les autres ministres du cabinet anglais et qu'il discute la question avec eux.

Il a dit qu'au cours de la traversée il avait eu des entretiens amicaux avec Snyder mais qu'aucun sujet officiel n'avait été abordé.

Les 25 ans d'épiscopat

De S. E. Mgr J.-E. Limoges

Le diocèse de Mont-Laurier célèbre, le 7 octobre prochain, le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de son deuxième évêque.

Le 6 octobre, à 8 h. du soir, il y aura présentation des vœux du clergé et des fidèles. Le lendemain, 7 octobre, à 10 h., S. E. Mgr Limoges chantera une messe pontificale dans sa cathédrale. S. E. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, donnera le sermon. La chorale du séminaire fera les frais du chant. La célébration se terminera avec un dîner offert par le séminaire aux invités d'honneur et au clergé diocésain.

Plusieurs évêques et plusieurs ministres sont attendus à cette fête qui groupera de nombreux invités autour du doyen de l'épiscopat de la province de Québec.

Voyage d'un groupe d'hommes d'affaires

Des membres de l'Association des hommes d'affaires du nord quitteront Montréal, jeudi prochain, à destination de l'Ontario, dans deux voitures spéciales attelées à l'"International Limited" du Canadien national.

Pendant leur séjour dans la province de l'Ontario, ces hommes d'affaires seront les hôtes de grandes entreprises commerciales. Ils visiteront aussi les chutes Niagara. Ce groupe retournera à Montréal dimanche après-midi, à 5 h. 45.

M. P. Tanguay, agent général du service des voyageurs du Canadien national, accompagnera le groupe.

Le procès de Harry Ship

Le procès de Harry Ship, accusé d'avoir tenu une maison de paris à Montréal, reprendra le 6 octobre prochain. Me L.-P. Mercure, C.R., et Me Antonio Lamer remplaceront Me Pacifico Planté, qui a été nommé directeur adjoint de la police de Montréal.

Protection contre l'incendie

Le ministère des Travaux publics a versé \$500,000 à 225 municipalités au cours des trois dernières années — Les nouveaux ponts — Celui des Trois-Rivières sera prêt au mois de décembre

Le ministère des travaux publics a versé en octrois aux municipalités de la province une somme de \$500,000 pour les aider à se protéger contre l'incendie. Ce montant servira à l'achat de pompes à incendie, échelles, etc. Et 225 municipalités ont reçu ces subventions, cela au cours des trois dernières années. M. Roméo Lorrain a annoncé cette nouvelle aux journalistes réunis à son bureau de Montréal, hier.

M. Lorrain compare cette somme de \$500,000 en trois ans, au montant de \$35,000 versé par les libéraux durant la même espace de temps.

M. Lorrain a aussi donné les endroits où son ministère construira des nouveaux ponts. Ce sera à Saint-Michel d'Yamaska, sur la rivière Sainte-Catherine; sur la rivière Lafourche, dans le comté de Champlain; sur la rivière Houshoo, à 58 milles de Val-d'Or, sur la route Mont-Laurier-Senneterre.

Le ministre annonce que le viaduc construit à Buckingham est maintenant ouvert à la circulation. Le coût de cette entreprise s'élève à environ \$165,000. Le pont Duplessis, sur le St-Maurice, aux Trois-Rivières, sera prêt au mois de décembre prochain.

Créer un nouveau service municipal

Le commissaire R. F. Quinn voudrait que l'on forme un département de la voirie

Le projet de faire un service distinct de la division de la voirie publique et de l'incinération, du service municipal des travaux publics, soumis par le commissaire R. F. Quinn au conseil municipal, qui l'a approuvé avec une seule dissidence, devient de plus en plus le sujet de conversation à l'hôtel de ville.

Plusieurs conseillers ont déjà dit leur espoir de voir prochainement la réalisation du projet, afin de permettre au directeur du nouveau service de mettre à point l'organisation de son département avant la venue de l'hiver.

Le conseiller J. Austin Murphy, pour un, s'est dit d'opinion que l'administration ne peut contester que le service des travaux publics a pris aujourd'hui trop d'ampleur pour être dirigé par un seul homme. Le département de la voirie assurerait, par ce fait même, une plus grande efficacité, notamment dans le déneigement des rues, par suite de l'élimination d'une longue filière administrative.

Comme la création d'un nouveau service, selon le président du comité exécutif, n'exigerait qu'un déboursé supplémentaire insignifiant, l'administration ne doit rien négliger pour améliorer le déneigement des rues, vu que la ville perçoit une taxe spéciale pour l'enlèvement de la neige, de poursuivre ce conseiller. Ceci, en vertu du principe que le contribuable doit recevoir le maximum de service pour le montant versé en taxes.

La semaine canadienne des Nations Unies

Ottawa, 9. (C.P.) — La première semaine des Nations Unies au Canada s'ouvrira le 14 septembre sous les auspices de l'Association canadienne des Nations Unies a déclaré hier le secrétaire national de cet organisme, M. Eric Morse.

Réélection du maire Rousseau

La population des Trois-Rivières fait confiance à la présente administration municipale

Les Trois-Rivières, 9 (D.N.C.) — La population trifluvienne a fait preuve d'une haute et magnétique confiance en la présente administration municipale en réalisant par acclamation le maire Arthur Rousseau et cinq des échevins, soit MM. J.-Arthur Guimont, Charles-P. Rochelleau, Albert Durand, Albert Paquin et J.-Amédée Desruisseaux. Ces six acclamations marquent un fait peut-être unique dans notre histoire municipale et on estime qu'elles contribueront à donner à notre cité une publicité grandement profitable. Comme la chose était prévue depuis un certain temps déjà, malgré un flot de rumeurs qui ont persisté jusqu'à la dernière minute avant la mise en nomination, trois échevins seulement du conseil élu en 1945 auront à subir le scrutin lundi prochain le 15 septembre. Ce sont MM. Frédéric Poliquin, Médéric Dufresne et Emmett Bolland.

Au siège numéro 2 du quartier Ste-Ursule, l'échevin Frédéric Poliquin aura comme adversaire un nouveau venu dans l'arène municipale, en la personne de M. Alexandre Cloutier, boucher-épicer, demeurant au numéro 386 rue St-Georges. Au siège numéro 2 du quartier Ste-Ursule, M. l'échevin Médéric Dufresne aura à faire face à M. Joseph P. Guay, hôtelier, qui fut échevin à ce siège durant une dizaine d'années, jusqu'en septembre 1945, alors qu'il subissait une défaite aux mains de M. Dufresne. Au siège numéro 1 du quartier Notre-Dame, M. l'échevin Emmett Bolland, un vétéran de la politique municipale, a comme adversaire un jeune homme d'affaires, M. Roméo Martel, demeurant au numéro 1730 rue Lajoie, et qui s'occupe de bois de construction. Le quartier St-Philippe est le seul quartier où il n'y aura pas de scrutin.

MM. les échevins Albert Durand et J.-Arthur Guimont ont été réélus par acclamation à leur siège respectif, soit au no 1 dans le cas de M. Durand et no 2 dans le cas de M. Guimont.

Outre ceux de St-Philippe, les sièges représentés par les échevins élus sont les suivants: no 1, de St-Louis, par M. Charles-P. Rochelleau; no 1, de Ste-Ursule, par M. Albert Paquin; no 2, de Ste-Dame, par M. J.-Amédée Desruisseaux.

Un congrès d'instituteurs

La Société canadienne de l'Instruction publique tiendra son congrès à Québec

Des représentants de la Société canadienne de l'Instruction publique ont annoncé hier que des éducateurs de toutes les provinces du Canada et même de Terre-Neuve se réuniront au Château Frontenac, à Québec, du 11 au 13 septembre, à l'occasion de la 24e convention annuelle de l'association.

Les instituteurs de l'association y compris les sous-ministres de l'Instruction publique des neuf provinces et de Terre-Neuve, se rencontreront pour cinq jours, du 10 au 14 septembre, pour tenir des réunions spéciales, cependant que d'autres membres, y compris les surintendants d'écoles, les dirigeants des écoles de formation pour instituteurs, des inspecteurs d'écoles et quelque deux cents autres dirigeants de divers départements de l'Instruction publique se rassembleront pour les sessions régulières.

Parmi les conférenciers invités, on remarque le Dr N. A. MacKenzie, président de l'Université de Colombie-Britannique; M. Omer Côté, secrétaire de la province de Québec; le R. P. G. H. Lévesque, de l'Université Laval, et le Dr G. F. McNally, chancelier de l'Université de l'Alberta.

La police des nations unies

Lake Success, 9 (A.P.) — La Russie soviétique a proposé aujourd'hui que la police des Nations Unies se compose de 12 divisions de troupes, de 1,200 avions et de cinq ou six croiseurs.

Ces chiffres ont été soumis par la délégation soviétique au comité militaire des Nations Unies.

Les autres grandes puissances ont soumis leurs chiffres il y a quelque temps déjà.

Les voies: États-Unis: 20 divisions, 3,800 avions, dont 1,250 bombardiers, 2,250 avions de combat et 300 de types divers, 3 croiseurs, 6 porte-avions, 15 croiseurs, 84 destroyers 90 sous-marins, 6 barges d'assaut et de transport pour les troupes mentionnées plus haut.

Grande-Bretagne: 12 divisions, 1,200 avions, dont 600 bombardiers, 400 avions de combat et 200 de types divers; 2 cuirassés, 4 porte-avions, 6 croiseurs, 24 destroyers, 48 mines et 12 sous-marins.

France: 16 divisions, dont 3 blindées, 3 aériennes et 10 motorisées; 1,275 avions, dont 225 avions de stratégie, 150 bombardiers moyens, 400 bombardiers légers, 300 avions de combat et 200 avions de reconnaissance; 3 cuirassés, 6 porte-avions, 9 croiseurs, 18 à 24 destroyers, 30 navires d'escorte 30 bateaux de mines, 12 sous-marins, une barge d'assaut et de transport pour chaque division mentionnée.

La Chine a secondé les propositions faites par la Grande-Bretagne.

Départ du R.P. Albert Sanschagrin pour le Chili

L'aumônier national adjoint de la J.O.C. canadienne ira jouer là-bas le rôle de conseiller de l'action catholique ouvrière — Il quittera Montréal ce soir

Ce soir, le R.P. Albert Sanschagrin, O.M.I., aumônier national adjoint de la J.O.C. quittera le Canada pour aller faire un séjour de deux ans à Santiago, Chili, où il jouera le rôle de conseiller de l'Action Catholique ouvrière.

C'est à la demande de l'archevêque de la capitale chilienne, Son Exc. Mgr Caro, et dû à la place de plus en plus importante que prend notre J.O.C. canadienne dans le monde, surtout vis-à-vis des pays de l'Amérique du Sud, et avec l'approbation des évêques canadiens que le Père Sanschagrin s'en va exercer l'apostolat.

Depuis deux ans, âge de la J.O.C. chilienne, les aumôniers jacistes du Chili demandaient l'aide d'un aumônier de la centrale canadienne. En novembre dernier, Son Exc. Mgr Salinas, auxiliaire de Santiago, faisait le voyage au Canada dans ce but. Le choix des supérieurs est tombé sur la personne du Père Sanschagrin qui a accepté cette obédience.

La J.O.C. chilienne demeurera sous la responsabilité de prêtres chiliens. Actuellement les aumôniers là-bas sont au nombre de trois, les PP. Larrain, Gonzalez et Piner, Tous sont déjà venus étudier le mouvement jaciste à la Centrale de Montréal. C'est avec eux que travaillera le Père Sanschagrin qui s'occupera plus particulièrement de la formation des aumôniers. Temporairement il occupera le poste d'aumônier de la J.O.C.F. en attendant qu'un aumônier soit trouvé pour le remplacer à cette charge.

Le Père Sanschagrin voyageant par terre jusqu'à Miami et de là il prendra l'avion pour Santiago en passant par la côte de l'Atlantique. Ceci lui permettra de saluer les Oblats d'Haïti et de prendre contact avec les groupements jacistes de Trujillo, à St-Domingue, de Belém, Rio et Sao Paulo, au Brésil, etc.

Plus loin le Père Sanschagrin invite tous ses amis à lui écrire souvent. Il invite aussi les dirigeants des oeuvres auxiliaires à lui communiquer des renseignements concernant leurs oeuvres respectives. Cette documentation lui servira beaucoup là-bas. Son adresse sera: Central Jacist, Lopez, 165, Santiago-de-Chile.

Notons en terminant que le Père Sanschagrin adressera régulièrement au *Devoir*, à l'intention de ses lecteurs, des articles sur la situation sociale et religieuse en Amérique du Sud.

Le centre commercial de Montréal serait en voie de réalisation

On a formé une compagnie pour promouvoir le projet — M. Charles-E. Préfontaine, président — Un projet de \$6,000,000

On a tout lieu de croire que le projet d'érection d'un centre commercial à Montréal est de plus en plus près de se réaliser.

Un groupe d'industriels et d'hommes d'affaires s'est en effet réuni hier dans le but de promouvoir ce projet qui coûtera la somme de six millions de dollars.

Ce groupe d'industriels a décidé de s'incorporer sous le nom de Centre commercial national Limitée, et c'est M. Charles-E. Préfontaine qui a été élu président. Les autres directeurs sont: M. Hugh Crombie, Stan Kane, Zoltique Paradis, Charles Duquette, Aimé Gendron, Arthur B.S. Sargeant et Valmo Gratton, qui a été élu secrétaire. M. Raymond Dupuis, C.R., président de la maison Dupuis Frères, et J.-A. Dugal font aussi partie de ce groupe.

La nouvelle corporation a décidé de faire une pétition à la ville de Montréal pour obtenir le terrain qui est situé entre les rues Berri, Demontigny et Ontario pour y ériger l'édifice projeté.

Il s'agit du même terrain que

la ville avait offert à la Société Radio-Canada il y a quelques années, pour y ériger ses studios. Il ne s'agit pas évidemment d'obtenir sans frais ce terrain de la ville, ni de bénéficier d'exemptions de taxes municipales, mais on estime que la ville devrait vendre ce terrain à bon marché en vue d'aider le projet.

La bâtisse de 10 ou 12 étages qu'on projette de construire permettra aux différents industriels de Montréal et de tout le pays de pouvoir louer des salles d'exposition afin d'exhiber leurs marchandises aux acheteurs venant de l'extérieur.

Il n'est pas question non plus, dit-on, de s'opposer au projet d'un centre civique, et les promoteurs de ce centre commercial certifient au contraire qu'ils admettent les initiateurs de cet autre projet.

On estime de plus que les 56,000 pieds carrés d'espace par étage dont on disposera pourront être loués avant même qu'on construise l'édifice en question.

Réception remise à dimanche

La réception offerte par la ville de Montréal aux trois princes de l'Eglise en tournée au pays, qui devait avoir lieu samedi après-midi, à l'hôtel de ville, a dû être remise à dimanche après-midi, à 4 h. 03, a-t-on annoncé hier, à l'hôtel de ville.

Leurs Eminences les cardinaux James C. McGuigan, D.D., de Toronto; Norman Gilroy, D.D., de Sydney, Australie, et Bernard Griffin, de Westminster, Angleterre, les trois cardinaux du Commonwealth britannique, doivent passer la fin de semaine à Montréal.

Leur passage dans la métropole coïncidera avec le centenaire de la fondation de la paroisse de Saint-Patrice, de sorte qu'ils participeront aux fêtes grandioses devant commémorer un anniversaire aussi mémorable.

Le maire Camilien Houde, de concert avec les autorités municipales, tient à recevoir dignement les trois prélats. Des invitations ont été adressées aux sommités du monde ecclésiastique, de la magistrature, universitaire, parlementaire, etc., qui viendront offrir leurs hommages aux trois cardinaux.

l'ange, Edmond Savard, Percy Flynn, André Verge, Borromée Kuiper; trois des universités de Montréal: MM. Claude Ducloux, Roger-L. Beaulieu et James Hemens.

Sommaire des programmes radiophoniques locaux

Mardi, 9 septembre

CBF-680 kilocycles.	10.30 Leconteur Square to Broadway.	2.00 Fin des émissions.	11.00 Musique sur demande.
6.00 Yvan L'Intégrité.	11.00 P.M. Musical.	CFPC-550 kilocycles.	CJAD-800 kilocycles.
6.15 Radio-Journal.	11.15 Les artistes de demain.	6.00 Supper Serenade.	6.00 Nouvelles.
6.30 Sport.	11.30 Orchestre.	6.15 Nouvelles.	6.15 Nouvelles.
6.45 En direct.	12.00 Nouvelles.	6.30 Jack Armstrong.	6.30 Nouvelles.
7.00 Un homme et son chien.	12.05 Fin des émissions.	6.45 Causerie.	6.45 Causerie.
7.15 Métropole.	CKAC-730 kilocycles.	7.00 Musique.	7.00 Musique.
7.30 Jean Clément.	6.00 Musique pour le dimanche.	7.15 Sport.	7.15 Sport.
7.45 Orgue et piano.	6.05 Clinique dentaire.	7.30 Orchestre.	7.30 Orchestre.
7.55 Musique choisie.	6.10 Musique pour le dimanche.	7.45 Orgue.	7.45 Orgue.
8.00 Qui est coupable?	6.15 Chansons favorites.	7.55 Orgue.	7.55 Orgue.
8.20 Heure du concert.	6.20 La pièce du jour.	8.00 Orchestre.	8.00 Orchestre.
8.30 Micro-actualités.	6.25 Quoi de nouveau?	8.10 Orchestre.	8.10 Orchestre.
10.00 Radio-Journal.	6.30 Forum des sports.	8.20 Orchestre.	8.20 Orchestre.
10.15 Nos origines françaises.	6.40 L'homme du jour.	8.30 Orchestre.	8.30 Orchestre.
10.30 En sourdine.	6.45 Nouvelles.	8.40 Orchestre.	8.40 Orchestre.
10.45 Adagio.	6.50 Nouvelles.	8.50 Orchestre.	8.50 Orchestre.
11.00 Interim.	7.00 Music-Hall.	9.00 Orchestre.	9.00 Orchestre.
11.15 Musique de danse.	7.12 Banquet.	9.10 Orchestre.	9.10 Orchestre.
11.30 Fin des émissions.	7.15 Au Music-Hall.	9.20 Orchestre.	9.20 Orchestre.
CBM-560 kilocycles.	7.30 Une voix de Paris.	9.30 Orchestre.	9.30 Orchestre.
6.00 P.M. musical.	7.45 Le Journal de mon curé.	9.40 Orchestre.	9.40 Orchestre.
6.15 Radio-Journal.	8.00 Juliette Béliveau.	9.50 Orchestre.	9.50 Orchestre.
6.30 Sport.	8.10 Images sonores.	10.00 Orchestre.	10.00 Orchestre.
6.45 Divertissements.	8.15 Nouvelles.	10.10 Orchestre.	10.10 Orchestre.
6.55 Nouvelles de la B.C.C.	8.20 Images sonores.	10.20 Orchestre.	10.20 Orchestre.
7.00 Belle Meunier en au-.	8.25 Nouvelles.	10.30 Orchestre.	10.30 Orchestre.
7.15 Au Music-Hall.	8.30 Images sonores.	10.40 Orchestre.	10.40 Orchestre.
7.30 Belle Meunier en au-.	8.35 Images sonores.	10.50 Orchestre.	10.50 Orchestre.
7.45 Au Music-Hall.	8.40 Images sonores.	11.00 Orchestre.	11.00 Orchestre.
7.55 Au Music-Hall.	8.45 Images sonores.	11.10 Orchestre.	11.10 Orchestre.
8.00 Orchestre.	8.50 Images sonores.	11.20 Orchestre.	11.20 Orchestre.
8.10 Orchestre.	8.55 Images sonores.	11.30 Orchestre.	11.30 Orchestre.
8.20 Orchestre.	9.00 Images sonores.	11.40 Orchestre.	11.40 Orchestre.
8.30 Orchestre.	9.05 Images sonores.	11.50 Orchestre.	11.50 Orchestre.
8.40 Orchestre.	9.10 Images sonores.	12.00 Orchestre.	12.00 Orchestre.
8.50 Orchestre.	9.15 Images sonores.	12.10 Orchestre.	12.10 Orchestre.
9.00 Orchestre.	9.20 Images sonores.	12.20 Orchestre.	12.20 Orchestre.
9.10 Orchestre.	9.25 Images sonores.	12.30 Orchestre.	12.30 Orchestre.
9.20 Orchestre.	9.30 Images sonores.	12.40 Orchestre.	12.40 Orchestre.
9.30 Orchestre.	9.35 Images sonores.	12.50 Orchestre.	12.50 Orchestre.
9.40 Orchestre.	9.40 Images sonores.	13.00 Orchestre.	13.00 Orchestre.
9.50 Orchestre.	9.45 Images sonores.	13.10 Orchestre.	13.10 Orchestre.
10.00 Orchestre.	9.50 Images sonores.	13.20 Orchestre.	13.20 Orchestre.
10.10 Orchestre.	9.55 Images sonores.	13.30 Orchestre.	13.30 Orchestre.
10.20 Orchestre.	10.00 Images sonores.	13.40 Orchestre.	13.40 Orchestre.
10.30 Orchestre.	10.05 Images sonores.	13.50 Orchestre.	13.50 Orchestre.
10.40 Orchestre.	10.10 Images sonores.	14.00 Orchestre.	14.00 Orchestre.
10.50 Orchestre.	10.15 Images sonores.	14.10 Orchestre.	14.10 Orchestre.
11.00 Orchestre.	10.20 Images sonores.	14.20 Orchestre.	14.20 Orchestre.
11.10 Orchestre.	10.25 Images sonores.	14.30 Orchestre.	14.30 Orchestre.
11.20 Orchestre.	10.30 Images sonores.	14.40 Orchestre.	14.40 Orchestre.
11.30 Orchestre.	10.35 Images sonores.	14.50 Orchestre.	14.50 Orchestre.
11.40 Orchestre.	10.40 Images sonores.	15.00 Orchestre.	15.00 Orchestre.
11.50 Orchestre.	10.45 Images sonores.	15.10 Orchestre.	15.10 Orchestre.
12.00 Orchestre.	10.50 Images sonores.	15.20 Orchestre.	15.20 Orchestre.
12.10 Orchestre.	10.55 Images sonores.	15.30 Orchestre.	15.30 Orchestre.
12.20 Orchestre.	11.00 Images sonores.	15.40 Orchestre.	15.40 Orchestre.
12.30 Orchestre.	11.05 Images sonores.	15.50 Orchestre.	15.50 Orchestre.
12.40 Orchestre.	11.10 Images sonores.	16.00 Orchestre.	16.00 Orchestre.
12.50 Orchestre.	11.15 Images sonores.	16.10 Orchestre.	16.10 Orchestre.
13.00 Orchestre.	11.20 Images sonores.	16.20 Orchestre.	16.20 Orchestre.
13.10 Orchestre.	11.25 Images sonores.	16.30 Orchestre.	16.30 Orchestre.
13.20 Orchestre.	11.30 Images sonores.	16.40 Orchestre.	16.40 Orchestre.
13.30 Orchestre.	11.35 Images sonores.	16.50 Orchestre.	16.50 Orchestre.
13.40 Orchestre.	11.40 Images sonores.	17.00 Orchestre.	17.00 Orchestre.
13.50 Orchestre.	11.45 Images sonores.	17.10 Orchestre.	17.10 Orchestre.
14.00 Orchestre.	11.50 Images sonores.	17.20 Orchestre.	17.20 Orchestre.
14.10 Orchestre.	11.55 Images sonores.	17.30 Orchestre.	17.30 Orchestre.
14.20 Orchestre.	12.00 Images sonores.	17.40 Orchestre.	17.40 Orchestre.
14.30 Orchestre.	12.05 Images sonores.	17.50 Orchestre.	17.50 Orchestre.
14.40 Orchestre.	12.10 Images sonores.	18.00 Orchestre.	18.00 Orchestre.
14.50 Orchestre.	12.15 Images sonores.	18.10 Orchestre.	18.10 Orchestre.
15.00 Orchestre.	12.20 Images sonores.	18.20 Orchestre.	18.20 Orchestre.
15.10 Orchestre.	12.25 Images sonores.	18.30 Orchestre.	18.30 Orchestre.
15.20 Orchestre.	12.30 Images sonores.	18.40 Orchestre.	18.40 Orchestre.
15.30 Orchestre.	12.35 Images sonores.	18.50 Orchestre.	18.50 Orchestre.
15.40 Orchestre.	12.40 Images sonores.	19.00 Orchestre.	19.00 Orchestre.
15.50 Orchestre.	12.45 Images sonores.	19.10 Orchestre.	19.10 Orchestre.
16.00 Orchestre.	12.50 Images sonores.	19.20 Orchestre.	19.20 Orchestre.
16.10 Orchestre.	12.55 Images sonores.	19.30 Orchestre.	19.30 Orchestre.
16.20 Orchestre.	13.00 Images sonores.	19.40 Orchestre.	19.40 Orchestre.
16.30 Orchestre.	13.05 Images sonores.	19.50 Orchestre.	19.50 Orchestre.
16.40 Orchestre.	13.10 Images sonores.	20.00 Orchestre.	20.00 Orchestre.
16.50 Orchestre.	13.15 Images sonores.	20.10 Orchestre.	20.10 Orchestre.
17.00 Orchestre.	13.20 Images sonores.	20.20 Orchestre.	20.20 Orchestre.
17.10 Orchestre.	13.25 Images sonores.	20.30 Orchestre.	20.30 Orchestre.
17.20 Orchestre.	13.30 Images sonores.	20.40 Orchestre.	20.40 Orchestre.
17.30 Orchestre.	13.35 Images sonores.	20.50 Orchestre.	20.50 Orchestre.
17.40 Orchestre.	13.40 Images sonores.	21.00 Orchestre.	21.00 Orchestre.
17.50 Orchestre.	13.45 Images sonores.	21.10 Orchestre.	21.10 Orchestre.
18.00 Orchestre.	13.50 Images sonores.	21.20 Orchestre.	21.20 Orchestre.
18.10 Orchestre.	13.55 Images sonores.	21.30 Orchestre.	21.30 Orchestre.
18.20 Orchestre.	14.00 Images sonores.	21.40 Orchestre.	21.40 Orchestre.
18.30 Orchestre.	14.05 Images sonores.	21.50 Orchestre.	21.50 Orchestre.
18.40 Orchestre.	14.10 Images sonores.	22.00 Orchestre.	22.00 Orchestre.
18.50 Orchestre.	14.15 Images sonores.	22.10 Orchestre.	22.10 Orchestre.
19.00 Orchestre.	14.20 Images sonores.	22.20 Orchestre.	22.20 Orchestre.
19.10 Orchestre.	14.25 Images sonores.	22.30 Orchestre.	22.30 Orchestre.
19.20 Orchestre.	14.30 Images sonores.	22.40 Orchestre.	22.40 Orchestre.
19.30 Orchestre.	14.35 Images sonores.	22.50 Orchestre.	22.50 Orchestre.
19.40 Orchestre.	14.40 Images sonores.	23.00 Orchestre.	23.00 Orchestre.
19.50 Orchestre.	14.45 Images sonores.	23.10 Orchestre.	23.10 Orchestre.
20.00 Orchestre.	14.50 Images sonores.	23.20 Orchestre.	23.20 Orchestre.
20.10 Orchestre.	14.55 Images sonores.	23.30 Orchestre.	23.30 Orchestre.
20.20 Orchestre.	15.00 Images sonores.	23.40 Orchestre.	23.40 Orchestre.
20.30 Orchestre.	15.05 Images sonores.	23.50 Orchestre.	23.50 Orchestre.
20.40 Orchestre.	15.10 Images sonores.	24.00 Orchestre.	24.00 Orchestre.
20.50 Orchestre.	15.15 Images sonores.	24.10 Orchestre.	24.10 Orchestre.
21.00 Orchestre.	15.20 Images sonores.	24.20 Orchestre.	24.20 Orchestre.
21.10 Orchestre.	15.25 Images sonores.	24.30 Orchestre.	24.30 Orchestre.
21.20 Orchestre.	15.30 Images sonores.	24.40 Orchestre.	24.40 Orchestre.
21.30 Orchestre.	15.35 Images sonores.	24.50 Orchestre.	24.50 Orchestre.
21.40 Orchestre.	15.40 Images sonores.	25.00 Orchestre.	25.00 Orchestre.
21.50 Orchestre.	15.45 Images sonores.	25.10 Orchestre.	25.10 Orchestre.
22.00 Orchestre.	15.50 Images sonores.	25.20 Orchestre.	25.20 Orchestre.
22.10 Orchestre.	15.55 Images sonores.	25.30 Orchestre.	25.30 Orchestre.
22.20 Orchestre.	16.00 Images sonores.	25.40 Orchestre.	25.40 Orchestre.
22.30 Orchestre.	16.05 Images sonores.	25.50 Orchestre.	25.50 Orchestre.
22.40 Orchestre.	16.10 Images sonores.	26.00 Orchestre.	26.00 Orchestre.
22.50 Orchestre.	16.15 Images sonores.	26.10 Orchestre.	26.10 Orchestre.
23.00 Orchestre.	16.20 Images sonores.	26.20 Orchestre.	26.20 Orchestre.
23.10 Orchestre.	16.25 Images sonores.	26.30 Orchestre.	26.30 Orchestre.
23.20 Orchestre.	16.30 Images sonores.	26.40 Orchestre.	26.40 Orchestre.
23.30 Orchestre.	16.35 Images sonores.	26.50 Orchestre.	26.50 Orchestre.
23.40 Orchestre.	16.40 Images sonores.	27.00 Orchestre.	27.00 Orchestre.
23.50 Orchestre.	16.45 Images sonores.	27.10 Orchestre.	27.10 Orchestre.
24.00 Orchestre.	16.50 Images sonores.	27.20 Orchestre.	27.20 Orchestre.
24.10 Orchestre.	16.55 Images sonores.	27.30 Orchestre.	27.30 Orchestre.
24.20 Orchestre.	17.00 Images sonores.	27.40 Orchestre.	27.40 Orchestre.
24.30 Orchestre.	17.05 Images sonores.	27.50 Orchestre.	27.50 Orchestre.
24.40 Orchestre.	17.10 Images sonores.	28.00 Orchestre.	28.00 Orchestre.
24.50 Orchestre.	17.15 Images sonores.	28.10 Orchestre.	28.10 Orchestre.
25.00 Orchestre.	17.20 Images sonores.	28.20 Orchestre.	28.20 Orchestre.
25.10 Orchestre.	17.25 Images sonores.	28.30 Orchestre.	28.30 Orchestre.
25.20 Orchestre.	17.30 Images sonores.	28.40 Orchestre.	28.40 Orchestre.
25.30 Orchestre.	17.35 Images sonores.	28.50 Orchestre.	28.50 Orchestre.
25.40 Orchestre.	17.40 Images sonores.	29.00 Orchestre.	29.00 Orchestre.
25.50 Orchestre.	17.45 Images sonores.	29.10 Orchestre.	29.10 Orchestre.
26.00 Orchestre.	17.50 Images sonores.	29.20 Orchestre.	29.20 Orchestre.
26.10 Orchestre.	17.55 Images sonores.	29.30 Orchestre.	29.30 Orchestre.
26.20 Orchestre.	18.00 Images sonores.	29.40 Orchestre.	29.40 Orchestre.
26.30 Orchestre.	18.05 Images sonores.	29.50 Orchestre.	29.50 Orchestre.
26.40 Orchestre.	18.10 Images sonores.	30.00 Orchestre.	30.00 Orchestre.
26.50 Orchestre.	18.15 Images sonores.	30.10 Orchestre.	30.10 Orchestre.
27.00 Orchestre.	18.20 Images sonores.	30.20 Orchestre.	30.20 Orchestre.
27.10 Orchestre.	18.25 Images sonores.	30.30 Orchestre.	30.30 Orchestre.
27.20 Orchestre.	18.30 Images sonores.	30.40 Orchestre.	30.40 Orchestre.
27.30 Orchestre.	18.35 Images sonores.	30.50 Orchestre.	30.50 Orchestre.
27.40 Orchestre.	18.40 Images sonores.	31.00 Orchestre.	31.00 Orchestre.
27.50 Orchestre.	18.45 Images sonores.	31.10 Orchestre.	31.10 Orchestre.
28.00 Orchestre.	18.50 Images sonores.	31.20 Orchestre.	31.20 Orchestre.
28.10 Orchestre.	18.55 Images sonores.	31.30 Orchestre.	31.30 Orchestre.
28.20 Orchestre.	19.00 Images sonores.	31.40 Orchestre.	31.40 Orchestre.
28.30 Orchestre.	19.05 Images sonores.	31.50 Orchestre.	31.50 Orchestre.
28.40 Orchestre.	19.10 Images sonores.	32.00 Orchestre.	32.00 Orchestre.
28.50 Orchestre.	19.15 Images sonores.	32.10 Orchestre.	32.10 Orchestre.
29.00 Orchestre.	19.20 Images sonores.	32.20 Orchestre.	32.20 Orchestre.
29.10 Orchestre.	19.25 Images sonores.	32.30 Orchestre.	32.30 Orchestre.
29.20 Orchestre.	19.30 Images sonores.	32.40 Orchestre.	32.40 Orchestre.
29.30 Orchestre.	19.35 Images sonores.	32.50 Orchestre.	32.50 Orchestre.
29.40 Orchestre.	19.40 Images sonores.	33.00 Orchestre.	33.00 Orchestre.
29.50 Orchestre.	19.45 Images sonores.	33.10 Orchestre.	33.10 Orchestre.
30.00 Orchestre.	19.50 Images sonores.	33.20 Orchestre.	33.20 Orchestre.
30.10 Orchestre.	19.55 Images sonores.	33.30 Orchestre.	33.30 Orchestre.
30.20 Orchestre.	20.00 Images sonores.	33.40 Orchestre.	33.40 Orchestre.
30.30 Orchestre.	20.05 Images sonores.	33.50 Orchestre.	33.50 Orchestre.
30.40 Orchestre.	20.10 Images sonores.	34.00 Orchestre.	34.00 Orchestre.
30.50 Orchestre.	20.15 Images sonores.	34.10 Orchestre.	34.10 Orchestre.
31.00 Orchestre.	20.20 Images sonores.	34.20 Orchestre.	34.20 Orchestre.
31.10 Orchestre.	20.25 Images sonores.	34.30 Orchestre.	34.30 Orchestre.
31.20 Orchestre.	20.30 Images sonores.	34.40 Orchestre.	34.40 Orchestre.
31.30 Orchestre.	20.35 Images sonores.	34.50 Orchestre.	34.50 Orchestre.
31.40 Orchestre.	20.40 Images sonores.	35.00 Orchestre.	35.00 Orchestre.
31.50 Orchestre.	20.45 Images sonores.	35.10 Orchestre.	35.10 Orchestre.
32.00 Orchestre.	20.50 Images sonores.	35.20 Orchestre.	35.20 Orchestre.
32.10 Orchestre.	20.55 Images sonores.	35.30 Orchestre.	35.30 Orchestre.
32.20 Orchestre.	21.00 Images sonores.	35.40 Orchestre.	35.40 Orchestre.
32.30 Orchestre.	21.05 Images sonores.	35.50 Orchestre.	35.50 Orchestre.
32.40 Orchestre.	21.10 Images sonores.	36.00 Orchestre.	36.00 Orchestre.
32.50 Orchestre.	21.15 Images sonores.	36.10 Orchestre.	36.10 Orchestre.
33.00 Orchestre.	21.20 Images sonores.	36.20 Orchestre.	36.20 Orchestre.
33.10 Orchestre.	21.25 Images sonores.	36.30 Orchestre.	36.30 Orchestre.
33.20 Orchestre.	21.30 Images sonores.	36.40 Orchestre.	36.40 Orchestre.
33.30 Orchestre.	21.35 Images sonores.	36.50 Orchestre.	36.50 Orchestre.
33.40 Orchestre.	21.40 Images sonores.	37.00 Orchestre.	37.00 Orchestre.
33.50 Orchestre.	21.45 Images sonores.	37.10 Orchestre.	37.10 Orchestre.
34.00 Orchestre.	21.50 Images sonores.	37.20 Orchestre.	37.20 Orchestre.
34.10 Orchestre.	21.55 Images sonores.	37.30 Orchestre.	37.30 Orchestre.
34.20 Orchestre.	22.00 Images sonores.	37.40 Orchestre.	37.40 Orchestre.
34.30 Orchestre.	22.05 Images sonores.	37.50 Orchestre.	37.50 Orchestre.
34.40 Orchestre.	22.10 Images sonores.	38.00 Orchestre.	38.00 Orchestre.
34.50 Orchestre.	22.15 Images sonores.	38.10 Orchestre.	38.10 Orchestre.
35.00 Orchestre.	22.20 Images sonores.	38.20 Orchestre.	38.20 Orchestre.
35.10 Orchestre.	22.25 Images sonores.	38.30 Orchestre.	38.30 Orchestre.
35.20 Orchestre.	22.30 Images sonores.	38.40 Orchestre.	38.40 Orchestre.
35.30 Orchestre.	22.35 Images sonores.	38.50 Orchestre.	38.50 Orchestre.
35.40 Orchestre.	22.40 Images sonores.	39.00 Orchestre.	39.00 Orchestre.
35.50 Orchestre.	22.45 Images sonores.	39.10 Orchestre.	39.10 Orchestre.
36.00 Orchestre.	22.50 Images sonores.	39.20 Orchestre.	39.20 Orchestre.
36.10 Orchestre.	22.55 Images sonores.	39.30 Orchestre.	39.30 Orchestre.
36.20 Orchestre.	23.00 Images sonores.	39.40 Orchestre.	39.40 Orchestre.
36.30 Orchestre.	23.05 Images sonores.	39.50 Orchestre.	39.50 Orchestre.
36.40 Orchestre.	23.10 Images sonores.	40.00 Orchestre.	40.00 Orchestre.
36.50 Orchestre.	23.15 Images sonores.	40.10 Orchestre.	40.10 Orchestre.
37.00 Orchestre.	23.20 Images sonores.	40.20 Orchestre.	40.20 Orchestre.
37.10 Orchestre.	23.25 Images sonores.	40.30 Orchestre.	40.30 Orchestre.
37.20 Orchestre.	23.30 Images sonores.	40.40 Orchestre.	40.40 Orchestre.
37.30 Orchestre.	23.35 Images sonores.	40.50 Orchestre.	40.50 Orchestre.
37.40 Orchestre.	23.40 Images sonores.	41.00 Orchestre.	41.00 Orchestre.
37.50 Orchestre.	23.45 Images sonores.		

Congrès régional des C. de C. à St-Raymond de Portneuf

Dimanche avait lieu à Saint-Raymond-de-Portneuf, le congrès régional annuel du district no 1 des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, sous la présidence de M. J.-H. Levasseur, de Québec, surintendant général du Québec Power.

Le district no 1 comprend les conseils suivants: Québec, Lévis, La Malbaie, Montmagny, Plessisville, Laval, Donnacona, Montmorency, Beaudry, Saint-Casimir, Saint-Romuald, Saint-Patrice de Beauvillage et Pont-Rouge.

La messe d'ouverture a été célébrée par M. le curé Georges Bilodeau, aumônier du conseil de Saint-Raymond. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Léo Boullé, aumônier diocésain.

En outre de ceux que nous venons de mentionner, on remarquait à ces assises, M. le juge T. A. Fontaine, député d'Etat de Saint-Raymond; M. P.-E. Duplain, grand chevalier du conseil de Saint-Raymond; MM. Jean-Marie Turgeon et Philémon Girard, respectivement maire de la ville et de la paroisse de Saint-Raymond; M. Ludger Faguy, de Québec, ex-député d'Etat; M. l'abbé David-S. Pettigrew, curé de la paroisse Saint-Léonard, et autres.

Dans l'après-midi avait lieu, après la réception civique à l'hôtel de ville, la séance principale du congrès au cours de laquelle les grands chevaliers et délégués des quatorze conseils du district no 1 présentèrent leurs rapports.

Dans l'après-midi également, une réception et excursion au lac des Sept-Îles, avaient été organisées pour les dames des délégués, par les dames des membres de l'exécutif du conseil de Saint-Raymond. Il y eut également, dans le cours de l'après-midi, sur le terrain de l'O.T.J., un concert par la fanfare Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui accompagnait les délégués.

Enfin, cette importante journée colombienne s'est terminée par un grand banquet auquel assistaient quelque 500 convives, offert par le conseil 2985 de St-Raymond, dans la salle du collège Saint-Joseph, sous la présidence du grand chevalier, M. P.-E. Duplain.

M. l'abbé Léo Boullé, aumônier diocésain, répondit à la santé du Pape, et M. l'abbé Georges Bilodeau, curé, répondit à la santé de l'Eglise. Répondant à la santé de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, M. le juge T. A. Fontaine, député d'Etat, souligna que le rôle, la mission et la raison d'être des Chevaliers de Colomb, c'est de se mettre au service de l'Eglise, de la patrie et de la société, de faire de l'apostolat laïque, de répandre la doctrine sociale de l'Eglise. Il demanda à ses auditeurs de consacrer tous leurs efforts pour promouvoir le respect de toutes les autorités, et plus particulièrement l'autorité religieuse, l'autorité civile et l'autorité familiale.

Répondant à la santé du Canada, M. le Dr Pierre Gauthier, M.P., député fédéral du comté de Portneuf, fit une intéressante comparaison entre les conditions économiques et le standard de vie qui existe actuellement entre notre pays et les autres pays du monde, et il félicita hautement les Chevaliers de Colomb d'avoir entrepris, depuis l'année dernière, une grande campagne contre le communisme.

M. Bonin Dussault, ministre des affaires municipales dans le gouvernement provincial, qui devait représenter la province, s'était excusé de ne pouvoir assister à ce banquet, en raison d'autres engagements antérieurement contractés.

M. Lucien Lachapelle, Grand Chevalier du Conseil Québec 446, répondit à la santé des dames. Pendant le banquet, eut lieu un concert, au cours duquel les convives eurent le plaisir d'entendre Mlle Marie-Rose Paradis, soprano, qui interpréta "Mon cœur s'ouvre à la voix", de l'opéra "Samson et Dalila", et quelques autres pièces, ainsi que M. Guy Plamondon, ténor, qui interpréta entre autres pièces, "Matinata" de Léon Cavallo, et "Comme la plume au vent", de Rigoletto.

La France honore des membres du C.A.R.C.

Les vice-maréchaux de Niverville et Raymond au nombre des décorés

L'on nous annonce du quartier général du C.A.R.C. la remise des décorations suivantes accordées par le gouvernement de France à des membres du C.A.R.C.

Commandeur de la Légion d'honneur: le maréchal de l'air Robert Leckie, C.B., D.S.O., D.S.C., D.F.C.

Officier de la Légion d'honneur: le vice-maréchal de l'air J.-L.-E.-A. de Niverville, C.B.

Commandeur de la Légion d'honneur et Croix de guerre avec palmes: le maréchal en chef de l'air L. S. Breadner, C.B., D.S.C.

Officier de la Légion d'honneur et Croix de guerre avec palmes: le maréchal de l'air H. Edwards, C.B.; le vice-maréchal de l'air N. R. Anderson, C.B.

Chevalier de la Légion d'honneur et Croix de guerre avec palmes: le vice-maréchal de l'air G. E. Brooks, C.B., O.B.E.; le maréchal de l'air W. A. Curtis, C.B., C.B.E., D.S.C., E.D.; le vice-maréchal de l'air A. Raymond, C.B.E.; le vice-maréchal de l'air C. R. Slemmon, C.B., C.B.E.; le commodore de l'air J.-E. Fauquier, D.S.O., D.F.C.; le capitaine de groupe P. Y. Davoud, D.S.O., O.B.E., D.F.C.; le commandant d'escadre L. V. Chadburn, D.S.O., D.F.C. (décoration posthume); le chef d'escadrille R. T. P. Davidson, D.F.C.; le commandant d'escadre J. M. Foreman, D.F.C.; le lieutenant de section H. C. Godefroy, D.S.O., D.F.C.; le commandant d'escadre A. Lambert, D.F.C.; le chef d'escadrille W. C. McGuffin, D.F.C. (décoration posthume).

Croix de guerre avec étoile d'or: le commodore de l'air C. R. Dunlap, C.B.E.; le capitaine de groupe W. E. Clements, O.B.E.; le capitaine de groupe K. L. B. Hodson, O.B.E., D.F.C.; le chef d'escadrille D. C. S. MacDonald, D.F.C.; le lieutenant de section G. C. Keefe, D.S.O., D.F.C.; le chef d'escadrille R. T. P. Davidson, D.F.C.; le commandant d'escadre J. M. Foreman, D.F.C.; le lieutenant de section H. C. Godefroy, D.S.O., D.F.C.; le commandant d'escadre A. Lambert, D.F.C.; le chef d'escadrille W. C. McGuffin, D.F.C. (décoration posthume).

d'argent: le commandant d'escadre A. C. Hull, D.F.C.; le commandant d'escadre J.-H.-L. Leckie, D.F.C.; le commandant d'escadre J. B. Millward, D.F.C.; le commandant d'escadre R. S. Turnbull, D.F.C., A.F.C., D.F.M.; le chef d'escadrille C. M. Black, D.F.C.; le commandant d'escadre M. M. Smith, O.B.E. (décédé); le lieutenant de section D. A. Brownlee; le capitaine de groupe W. R. MacBrien, O.B.E.; le capitaine de groupe G. R. McGregor, O.B.E., D.F.C.; le capitaine de groupe E. H. G. Moncrieff, O.B.E., A.F.C.; le chef d'escadrille R. G. O. Doehler, M.B.E.; le capitaine de groupe A. D. Nesbitt, O.B.E., D.F.C.; le capitaine de groupe F. A. Sampson, O.B.E.; le capitaine de groupe R. C. A. Waddell, D.S.O., D.F.C.; le commodore de l'air L. E. Wray, O.B.E., A.F.C.; le capitaine de groupe D. M. Edwards, A.F.C.; le commandant d'escadrille F. G. Grant, D.S.O., D.F.C.; le commandant d'escadre F. W. Hillock; le sous-lieutenant d'aviation B. D. Roussel, D.S.O., D.F.C.; le lieutenant de section H. D. Medland; le lieutenant de section A. S. Ross, D.F.C.; le sous-lieutenant d'aviation D. A. McKoy; le sous-lieutenant d'aviation K. L. B. Sam; le commandant d'escadre M. Brown, O.B.E.; le commandant d'escadre G. A. Roy, D.F.C.; le chef d'escadrille J. E. Edeson; le chef d'escadrille L. E. Logan, D.F.C.; le sergent de section P. Dmytruk (décoration posthume).

Croix de guerre avec étoile de bronze: le chef d'escadrille W. N. F. MacLean; le lieutenant de section H. P. V. Massey; le chef d'escadrille H. T. Patterson, D.F.C.; le lieutenant de section A. N. Ogilvie, D.F.C.; le lieutenant de section A. R. Milner; le lieutenant de section E. W. Smith, D.S.O.; le lieutenant de section R. Tegerdine, D.F.C.; le lieutenant de section G. S. Young; le lieutenant de section A. H. Harrop.



Des parents et des amis ont assisté aux funérailles des six enfants, qui se sont noyés dernièrement dans les eaux du lac Maude, en Ontario. La foule a rempli la petite église de Ramore. M. l'abbé Leduc, curé de la paroisse, a célébré le service. Les enfants se sont noyés lorsque leur embarcation a chaviré.

Exposition au "Bell Camera Club"

Des photographies prises par des travailleurs du téléphone dans plusieurs parties du monde seront exposées au premier salon international, organisé par le Bell Camera Club de Montréal au Musée des Beaux-Arts, rue Sherbrooke ouest, jusqu'au 20 septembre.

Couvrant toute la gamme de la photographie d'amateurs, l'exposition compte plusieurs magnifiques exhibits. Les juges du salon sont MM. George Nakash, F.R.P.S., F.T. Clayton,

Nommé aumônier à Sainte-Jeanne-d'Arc

Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de

Vente d'avions

Montréal, vient de désigner un nouvel aumônier pour l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc. Il s'agit de M. l'abbé Joseph-Avila Bibeau, âgé de 52 ans, et originaire de Sainte-Anne de Sorel. Depuis son ordination sacerdotale, le 10 juin 1922, M. l'abbé Bibeau a été professeur au Collège de Montréal et vicaire dans les paroisses Sainte-Brigide, Sainte-Cécile et Saint-Arsène et aumônier des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, ferme de Saint-Paul. M. l'abbé Bibeau a fait ses études classiques au Collège de Montréal, et théologiques et philosophiques au Grand Séminaire.

La Corporation des biens de guerre a vendu 2,157 avions depuis le début de ses opérations, soit 1,752 en Canada et 405 à l'étranger, réalisant ainsi plus de \$6,800,000.

Durant le dernier mois, la division spéciale des ventes d'avions écoulé deux "Grumman Goose" achetés par la Powell River Co. Ltd., de Powell River, C.-B., et deux "Anson V" à la Aircraft Industries of Canada Limited, Montréal, qui acheta aussi des pièces de rechange de moteur pour les "Anson V".

Les "bombes" étaient faites... de papier

Le supposé "bombardement" de Londres a été grossièrement exagéré.

Paris, 9 (A. P.). — Un rabbin américain et dix autres personnes, que l'on suspecte d'être les auteurs de cette guerre des nerfs que l'on voulait faire subir à l'Angleterre, ont été arrêtés et gardés "incommunicado" jusqu'à l'heure. Le rabbi, Baruch Korff, a été arrêté hier alors, disent les autorités, qu'il se préparait à s'envoler à destination de Londres pour y laisser tomber 10,000 feuillets de propagande.

Reuters rapportait hier soir que 17 personnes avaient été arrêtées.

Des agents de police, déguisés en membres des équipes de terre du terrain d'aviation, se sont approchés de Korff, à l'aéroport Toussus le Noble, près de Versailles, et ils l'ont arrêté alors qu'il se préparait à monter à bord d'un avion privé.

Korff est président conjoint du comité américain d'action politique pour la Palestine. Deux des personnes qui ont été arrêtées avec lui seraient: Reginald Gilbert, 24 ans, un pilote américain né en Angleterre et Judith Rosenberg, 23 ans, jeune secrétaire native de Hongrie.

Ils comparaitront devant le magistrat d'enquête aujourd'hui. On a saisi des quantités de feuillets de propagande, mais le porte-parole du ministère français de l'Intérieur, M. Roger David, dit qu'il ignore tout de ces bombes que l'on aurait fabriquées avec des extincteurs chimiques domestiques.

L'exposition provinciale est terminée

Québec, 9. (D.N.C.). — L'exposition provinciale 1947 s'est terminée dimanche soir par un feu d'artifice et le tirage au sort de prix de présence. A midi et quart, M. Emery Bouener, directeur général, a révélé que l'objectif des 300,000 visiteurs avait été atteint et dépassé durant les dix jours de l'exposition.

Nouvelle paroisse à Joliette

Joliette, 9 (D.N.C.). — Dimanche, 7 septembre, avait lieu l'ouverture officielle de la nouvelle paroisse de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, ainsi que l'installation de son curé, M. l'abbé Félix-Eugène Gadoury, D.Th., ci-devant vicaire à la cathédrale pendant dix-sept ans.

On inaugura aussi la chapelle temporaire aménagée dans le garage Savignac et qui servira au culte d'ici l'érection de l'église paroissiale.

Avant la grand-messe, qui eut lieu à 9 heures, M. le chanoine Omer Bonin, procureur à l'évêché, procéda à la bénédiction du nouveau temple et célébra le saint Sacrifice.

Mlle Thérèse Gadoury, organiste à la cathédrale et sœur du nouveau curé, touchait l'harmonium et un groupe de membres de la chorale de la cathédrale s'était joint aux chœurs de Sainte-Thérèse.

Au prône, M. le curé Gadoury félicita ses paroissiens sur l'empressement et le dévouement qu'ils ont montrés pour mettre en marche l'organisation de leur paroisse; il dit un mot des activités prochaines et annonça que tous les dimanches, il y aura quatre messes célébrées et que la visite paroissiale commence dès cette semaine.

Au nombre des invités, on voyait plusieurs membres du conseil de la cité, accompagnant M. le maire G.-E. Laporte, M.E., ainsi que des représentants des syndicats ouvriers et autres.

Accusé de tentative de meurtre

Adrien Lalonde, 47 ans, sans adresse connue, accusé de tentative de meurtre, a comparu hier devant le juge en chef Edouard Archambault. Son enquête préliminaire a été fixée au 16 septembre. Selon les renseignements obtenus, Lalonde aurait frappé son épouse à la tête avec un marteau, samedi soir, dans une crise de jalousie. Ce drame s'est déroulé à l'angle des rues Ontario et St-Germain.

Nommé directeur à Hull

Québec, 9. (D.N.C.). — M. Marie-Louis Carrier, ancien directeur des études à l'école technique de Québec et professeur de géométrie descriptive à l'université Laval, vient d'être nommé directeur de l'école technique de Hull. Il remplace M. Amédée Buteau, qui a pris sa retraite. L'école technique de Hull est une des plus importantes de la province. On y commencera incessamment des travaux d'agrandissement qui coûteront environ \$200,000. Cette année, cette institution ouvrira ses portes à 150 élèves mais elle pourrait recevoir ensuite 350 à 400 élèves. On construira trois nouveaux étages, dont deux sur la nouvelle partie de l'immeuble et l'autre sur l'ancienne.

Cette année aussi, à l'école technique de Hull, on inaugure des cours en électronique sous la direction de M. Eugène Lavoie, diplômé en électricité de la promotion de 1931 de l'école technique de Hull.

L'école de laiterie de Saint-Hyacinthe

Québec, 9. (D.N.C.). — L'école de laiterie de St-Hyacinthe ouvrira ses portes le 6 octobre prochain. Elle vient de publier un intéressant prospectus et en parcourant le programme des cours pour l'année scolaire 1947-48 on relève des initiatives nouvelles. En effet, de nouveaux cours ont été inscrits à l'agenda sur l'industrie du lait en nature, les laits concentrés et la fabrication de la caséine. Ces additions au programme ont pour but de préparer la main d'oeuvre indispensable au bon fonctionnement des établissements laitiers qui, en nombre toujours plus considérable, se spécialisent dans la fabrication des laits condensés évaporés, déshydratés et de la caséine. La date ultime pour l'inscription à ces cours est fixée au 15 septembre.

Faculté des sciences sociales, économiques et politiques

LE PROGRAMME DES DEUX PREMIERES ANNEES—COURS DU SOIR

Les études de sciences sociales, économiques et politiques durent trois ans. Les deux premières années sont consacrées à la culture générale. La troisième année spécialise l'enseignement qui est divisé en cinq sections entre lesquelles les élèves ont le choix.

La première année forme la base des études et comprend les matières qui sont nécessaires à tous les élèves quelle que soit la section vers laquelle ils entendent se diriger en troisième année.

Le programme de première année comprend: la philosophie sociale, l'économie politique et des séries de cours sur les institutions du Canada français, la civilisation française, la psychologie et l'évolution des sociétés anglo-saxonnes, les directives pontificales, les Etats-Unis d'Amérique, la technique de la recherche, l'histoire des peuples slaves et l'histoire du monde germanique.

La deuxième année est divisée en deux sections qui préparent la spécialisation de troisième année.

L'enseignement porte sur la philosophie économique, l'histoire des doctrines économiques, la politique extérieure, la politique économique, le droit constitutionnel, le droit administratif, l'hygiène, la statistique, l'Angleterre et les pays du Commonwealth, les Etats de l'Amérique du sud, la prévention des maladies industrielles, les problèmes économiques du Canada et les problèmes agricoles de la province de Québec. Certains cours sont communs aux deux sections.

Les sections de troisième année sont: la section de la politique et de diplomatie; la section d'administration et de finances privées; la section de journalisme; la section de sociologie et la section de préparation aux carrières de l'administration publique.

Les cours ont lieu le lundi, le mercredi et le vendredi de 7 h. 30 à 9 h. 30 du soir.

Pour tout renseignement, s'adresser au doyen de la faculté, M. Edouard Montpetit à la secrétaire, Mlle Corneil, 2900 boul. du Mont-Royal, Montréal.

Juifs d'Allemagne en grève

Francfort, 9. (A. P.). — Quelque 140,000 personnes déplacées juives de la zone américaine d'Allemagne ont protesté hier contre le retour à Hambourg des réfugiés de l'Exode 1947. Dans des centaines de camps allemands, les Juifs ont cessé tout travail, fermé les bureaux et sont demeurés dans les limites des camps. A Francfort, le consul anglais est sous la protection de la police militaire.

Ils demandent un conciliateur

L'Alliance des professeurs catholiques de Montréal vient de s'adresser à la Commission des relations ouvrières du ministère du travail, pour obtenir la nomination d'un conciliateur pour régler son différend avec la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Les instituteurs montréalais, on le sait, réclament des augmentations de traitements et la Commission scolaire n'a pas encore donné suite à leur demande.



MÊME aux allures normales, en palier, les pistons de votre automobile rejoignent une formidable raclée. A chaque explosion, l'un d'eux est frappé avec toute la force d'un marteau-pilon—et cette pesée atteint un poids de plus d'une tonne et demie. La chaleur, peu à peu, s'élève jusqu'à 600° et plus. Et les pistons, pendant de longues heures, encaissent sans broncher des coups titanesques!

Les pistons faits d'aluminium ont plus que la résistance nécessaire pour contrebalancer ces assauts. C'est pourquoi l'on s'en sert aussi pour les moteurs d'avions.

Un autre de leurs avantages est d'être très légers (d'où, conséquemment, économie de puissance). Un piston, à chaque fraction de seconde, doit exécuter un renversement de marche; moins il faut de puissance d'action physique pour l'arrêter et le diriger en sens inverse, plus on économise de force motrice pour actionner l'avion ou le véhicule moteur et en accélérer la propulsion.

Nouveaux alliages—nouvelles adaptations
La Société Aluminium Laboratories Limited, filiale de l'Aluminum Company, travaille sans répit à la création de nouveaux alliages, destinés à des usages nouveaux de l'aluminium fabriqué à Arvida, P.Q. Les manufacturiers bénéficient directement de ces recherches, qui donnent naissance à des centaines d'industries nouvelles (de des milliers de Canadiens trouvent du travail). Et c'est vous qui en profitez en fin de compte en obtenant ces articles nouveaux, meilleurs et moins coûteux dont nous sommes redevables à l'aluminium.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD.

Fournisseurs d'aluminium au Canada et à l'étranger



Assis dans un carrosse tiré par six chevaux, lord et lady Louis Mountbatten échanget des poignées de mains avec la foule alors qu'ils arrivent à la Nouvelle-Delhi pour proclamer l'indépendance des Indes. C'est la première fois dans toute l'histoire des Indes que le vice-roi, durant un défilé, échange des poignées de mains avec les habitants de ce pays.

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

Chez les Dagaris

Les Dagaris forment une tribu d'environ 150.000 âmes. Ils habitent un territoire situé entre le 10e et le 11e degré de latitude nord, sur les deux rives de la Volta Noire, qui en cet endroit sert de limite à la colonie française de la Côte d'Ivoire et à la colonie anglaise de la Gold Coast (Côte d'Or).

Les Dagaris sont donc en partie dans notre vicariat de Navrongo, en pays anglais, et en partie dans celui de Bobo-Dioulasso en territoire français. Au début de la guerre, la Mission comptait cinq postes, trois en pays anglais et deux dans le Soudan français; le travail est tellement abondant que les missionnaires, tous Pères Blancs, travaillent avec plaisir leur effectif double.

C'est une région fertile, et c'est sans doute la raison pour laquelle les Dagaris s'y sont installés.

La tsétsé

Les Dagaris ne prévoient pas alors qu'un jour, la terrible mouche tsétsé viendrait elle aussi dans ces parages. On l'y rencontre maintenant à peu près partout, et, la comme ailleurs, la maladie du sommeil fait de nombreuses victimes, malgré l'activité du service de santé qui s'efforce de la combattre.

Avant l'arrivée des Pères Blancs

D'un naturel doux et affable, les Dagaris sont assez intelligents et très appliqués. Ils étaient tous fétichistes, fortement attachés aux pratiques superstitieuses, moins par conviction profonde que par besoin de satisfaire leur sentiment religieux très développé.

Leur morale était, dans l'ensemble, supérieure à celle des races avoisinantes. La polygamie y existait, cependant, et elle restait encore un des principaux obstacles à l'évangélisation. Les femmes sont, en effet, plus nombreuses que les hommes, dès lors la suppression de la polygamie présente des difficultés très spéciales.

Première fondation en 1929

En novembre 1929, les Pères Blancs du vicariat de Mgr Morin fondèrent une mission à Jirapa. Dès le début, l'accueil fait aux Pères par la population fut assez sympathique. Le soin des malades, la bonté et le désintéressement attirèrent bientôt les gens à la Mission, malgré l'opposition ouverte des chefs et des sorciers qui craignaient pour leur influence.

Mouvement extraordinaire

Tout à coup, vers la fin de 1930, se produisit un grand mouvement entraînant les foules vers la Mission. Ce mouvement prit une telle ampleur, qu'il fit tache d'huile très loin. Il déborda même la limite frontalière des deux colonies.

Analysant les causes d'un pareil enthousiasme est fort complexe. Mais pour le plus grand nombre, la sincérité et la droiture de leur détermination ne pouvaient être mises en doute. Force est de voir, dans ce mouvement de tout un peuple vers la foi, un de ces prodiges de la grâce qui n'est pas inouï dans l'histoire des Missions.

Cette grâce extraordinaire, répandue si libéralement dans ce coin du continent africain, est sans doute le résultat des prières ferventes qui, de toutes parts et surtout du Canada, montent vers le ciel pour demander à Dieu l'extension de son règne par la conversion des pauvres infidèles.

Les Pères Blancs accueillirent avec empressement toutes ces foules, s'efforçant de leur faire de leur mieux de la voie du salut, pendant le long catéchuménat des quatre années préparatoires au baptême, qu'ils imposent aux adultes dans toutes leurs Missions.

Ils furent aidés dans cette tâche difficile par des catéchistes improvisés, souvent non encore baptisés. Les mieux instruits se faisaient en effet les apôtres de leurs parents et de leurs amis, heureux de leur faire partager leur propre bonheur et d'apporter de nouvelles recrues à la mission.

Enterrement chez les Dagaris et leurs solutions chrétiennes. Cérémonies funèbres

Chez les Dagaris, dès le décès constaté d'un membre de la famille, les siens se préoccupent de dresser une estrade à l'extérieur de l'habitation, dans le champ voisin, à l'aide de piquets fichés en terre et reliés par des bois et des branchages. Sur ce siège, élevé de cinq pieds au-dessus du sol sera exposé le cadavre, tout le temps demandé par la coutume, c'est-à-dire un jour pour un enfant, deux pour un adulte et trois pour un vieillard ou un chef de famille. Le corps du défunt, habillé, est assis, les jambes croisées; les mains reposent sur les genoux et tiennent un arc et un carquois si c'est un homme, une calabasse si c'est une femme; arc et calabasse sont les insignes et les instruments caractéristiques de leurs occupations respectives.

Chants en l'honneur du défunt

Après les pleurs et les lamentations du premier jour, des chants en l'honneur du défunt sont exécutés par les membres de la famille et les amis ou étrangers venus sur l'annonce du décès.

Les chœurs de chant, composés d'hommes, répètent un refrain sans grande signification par lui-même, mais qui semble donner l'approbation de tous à la cantilène du "maître de chœur"; ce refrain pourrait être comparé à l'amen de nos

oraisons liturgiques. Ce maître de chœur chante en solo des improvisations sur les faits et gestes du disparu, célébrant ses actions d'éclat, vantant ses qualités, ou des formules plus ou moins stéréotypées à l'adresse du Maître de la Vie.

Le tout est accompagné d'instruments de musique, tels que xylophones, tambours... Avec ces chants alternent des danses, auxquelles prennent part les hommes et les femmes, mais à part et avec une allure très différente. De temps à autre, le cri perçant d'une mère ou d'une épouse, d'une sœur ou d'une fille, se fait entendre par-dessus tout cet ensemble.

Des pauses permettent à l'assistance de s'asseoir par petits groupes, de converser à l'ombre des arbres environnants, et même de vendre de la nourriture, car toute cuisine est suspendue dans la famille en deuil.

Tant que dure l'exposition du corps, des sacrifices sont offerts aux ancêtres.

La nuit, des parents, des amis font garde autour du mort et à plusieurs se relaient pour faire la veillée funèbre, tandis que les instruments de musique jouent en sourdine.

L'inhumation

La tombe est creusée par des fossoyeurs attirés et dès qu'elle est terminée le chef de l'enterrement, qui est le chef de famille du défunt, décide de l'inhumation. Au temps signifié par lui, les fossoyeurs s'avancent vers le cadavre, l'un d'eux se baisse, saisit les bras et, d'un coup sec, aide des autres, les fait sauter à califourchon sur ses épaules. Ainsi chargé, il s'avance vers la fosse et dépose son fardeau aux pieds de ses compagnons qui l'aident encore à faire pénétrer le corps dans la tombe, après l'avoir préalablement débarrassé de ses habits d'exposition.

Tout se passe au milieu de chants, des cris, des pleurs déchirants de la fin.

Après l'enterrement

Enfin on brûle les bois de l'estrade et chacun rentre chez soi. La vie reprend comme auparavant.

Le mari d'une épouse défunte ou les femmes d'un défunt sont enduits, après l'inhumation, d'une terre blanche, genre kaolin, sur tout le corps. Une peau de vache ou une loque sale (il faut qu'elle soit sale) constitue alors la tenue de deuil des hommes; quant aux femmes, elles se voilent les reins avec des écharpes en laines d'écorce. Le deuil est porté environ trois mois. La fin du deuil est aussi le terme du veuvage et est marquée par une cérémonie spéciale.

Le fils d'un défunt doit, après l'enterrement de son père, tailler un bois auquel il donne une forme humaine. Cette statuette grossièrement sculptée, déposée dans le coin de la maison réservée aux ancêtres, représentera le chef de famille disparu et recevra les sacrifices de poulets ou les libations exigées par le culte des "âmes".

Le mort soumis à un interrogatoire

J'ai assisté un jour, dans un village, à l'enterrement d'un jeune homme païen et j'ai eu l'occasion de voir une coutume qui se pratiquait un peu partout autrefois, mais qui est en régression maintenant. Il s'agit de l'interrogation du mort.

Le cadavre du défunt roulé dans une natte et ficelé est porté, étendu, sur la tête de quatre hommes de sa génération, devant tout le village assemblé. Il est présenté face aux ancêtres et au chef de village. Ce dernier d'un bord et ses compagnons ensuite l'interrogent sur le motif de sa mort. Le cadavre répond par oui ou par non en faisant des soubresauts qui poussent les porteurs à faire un pas en avant pour dire oui, en arrière pour dire non.

Ce jour-là, après de nombreuses interrogations, restaient sans réponse, les porteurs firent effectivement un pas en avant sur une question posée par un des parents du défunt. Interrogé pour savoir si ce n'était pas le fétiche du grenier familial qui l'avait tué, il répondit oui. "N'aurais-tu pas volé du mil dans le grenier la nuit?" Oui, fut encore la réponse.

"Et n'aurais-tu pas volé le mil pour avoir de l'argent?" Oui, encore.

En fait le vol avait été commis et il avait été découvert par ceux qui ont ensuite empoisonné le coupable.

Cette interrogation officielle devant le village réuni avait pour but de donner une leçon à ceux qui auraient été tentés d'en faire autant.

C'est par des moyens violents de ce genre que les Dagaris, comme les autres noirs de l'Afrique, ont réussi à conserver une certaine moralité naturelle, mais ces moyens doivent s'effacer maintenant devant le verdict de la conscience individuelle.

Quelques solutions chrétiennes

Et voici maintenant les solutions données à quelques-unes de ces cérémonies ou coutumes plus ou moins inspirées par l'esprit païen.

Les chants

Parmi les chants adressés à Dieu, beaucoup étaient blasphématoires, ainsi: "Dieu aime les uns et hait les autres". — "Pourquoi Dieu t'a-t-il pris à sa famille? Dieu n'est pas bon, car cet homme n'a rien fait de mal". Etc.

Ces expressions étaient particulièrement nombreuses et dures, quand il s'agissait d'un enfant, d'un jeune homme ou d'une mère de famille. D'autres étaient moins offensantes pour Dieu, mais conformes aux doctrines païennes de la météorologie et faisaient allusion au retour des âmes sur la terre.

Les Dagaris eurent vite fait de comprendre l'odieuse de ces chants désormais incompatibles avec l'esprit et les dogmes de leur nouvelle religion.

La Providence avait permis

que parmi les solistes renommés dans le pays pour leurs improvisations savantes, un certain nombre fussent des premiers médaillés, c'est-à-dire des plus fervents catéchumènes. D'eux-mêmes ils bannirent de leur répertoire toute pensée d'inspiration païenne et les remplacèrent par des cantiques appris à la mission ou des cantilènes de leur cru en l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge. Voici un exemple entendu un jour: "Marie, toi qui es notre Mère, fais aujourd'hui balayer le ciel pour recevoir un de tes enfants!"

Quant aux blasphèmes, ils les remplacèrent par des louanges de ce genre: "Dieu, notre Maître, tu nous a donné le souffle du nez (la vie), tu as le droit de l'arrêter!" — "Dieu, notre Père, nous sommes joyeux parce qu'un jour, nous entrerons dans la case!"

De bonne heure aussi les Dagaris avaient institué la récitation du chapelet en commun devant le mort, deux ou trois fois par jour et les dizaines formaient comme des couplets de prière au refrain, si aimé des Dagaris, de l'Ave Maria de Lourdes.

La tenue de deuil

Avant la fondation de la mission de Dissin, en pays français, au cours de nos tournées en pays dagari, le chef de canton perdait une de ses quatorze femmes. Selon la coutume, nous allâmes offrir nos condoléances à ce brave homme de veuf. "Pères, nous demandons, est-ce vrai que la coutume des chrétiens interdit de se blanchir le corps en kaolin, en signe de deuil? Des jeunes gens m'ont dit que non, mais j'ai vu de votre bouche avant de faire quoi que ce soit?"

Au fond, il paraissait un peu ennuyé de ce qu'il avait entendu dire. Nous, nous ne savions pas encore très bien de quoi il s'agissait et, surpris par cette question, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondîmes: "Le fait de se blanchir la peau ne peut pas offenser Dieu, mais comme vous ne savez pas très bien de quoi il s'agit, nous vous recommandons de ne rien faire de particulier, nous étions un peu perplexes. Mais la conversion des moeurs était beaucoup plus affaire d'instruction que de discipline rigide, et dans un cas semblable, le mieux était d'être prudent pour ne pas enlanger l'avenir, nous lui répondî

La voix du Pape

Le Vatican et la Grande-Bretagne

Depuis le 27 février 1936 jusqu'à ces derniers temps, le gouvernement de Grande-Bretagne était représenté auprès du Saint-Siège par sir d'Arcy Osborne, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Comme les représentants diplomatiques d'autres pays en guerre contre l'Axe, il trouva refuge, durant la guerre, à l'intérieur de la Cité du Vatican.

Après ce long séjour dans la Ville éternelle, il a été rappelé par son gouvernement, pour être remplacé par M. John Victor Perowne. Celui-ci a parcouru les différents degrés de la diplomatie britannique, en remplissant des fonctions aux ambassades anglaises de Madrid, de Lisbonne, de Paris et au Foreign Office, où, depuis 1941, il dirigeait les affaires de l'Amérique du Sud.

Le nouvel envoyé, M. John Victor Perowne, a présenté ses lettres de créances au Souverain Pontife. Dans son allocution, le diplomate britannique rendit d'abord hommage au Saint-Père pour l'accueil que, durant la guerre, il avait réservé à son prédécesseur, sir d'Arcy Osborne, qui séjourna au Vatican, ainsi qu'à tous les officiers et militaires britanniques de passage à Rome.

Un diplomate, poursuivit M. Perowne, a pour mission d'être l'interprète entre sa nation et le gouvernement auprès duquel il est accrédité. Aujourd'hui que les difficultés sont extrêmes et que beaucoup d'intérêts se heurtent dans un monde de plus en plus interdépendant et étroit, cette mission est plus importante et plus lourde de responsabilité que jamais.

Une circonstance pourtant encourage le nouveau ministre dans sa tâche: le Saint-Siège travaille en vue des mêmes idéaux: la vraie paix, la concorde, la compréhension et la collaboration mutuelle des peuples; d'autre part, le soulagement des immenses souffrances, morales et matérielles, causées par la guerre.

Le ministre britannique termina son adresse d'hommage en assurant le Pape que, pour sa part, il travaillait de toutes ses forces à développer les bonnes relations existant entre le Saint-Siège et le gouvernement anglais, et en priant Pie XII de bien vouloir, dans l'accomplissement de cette tâche, lui accorder l'appui dont il avait toujours honoré son prédécesseur, sir d'Arcy Osborne.

Pie XII lui répondit par un discours en langue anglaise. Ayant remercié M. Perowne de ses paroles, et rendu hommage à Sa Majesté britannique ainsi qu'à sir d'Arcy Osborne, le Pape observa que la mission du nouveau représentant anglais auprès du Saint-Siège tombait dans un temps particulièrement grave.

"L'atmosphère internationale est tendue, chargée d'une menace qui provient, entre autres, d'une inquiétante divergence des vues; l'esprit des hommes qui ont survécu aux horreurs d'une guerre sans pareille dans l'histoire est torturé et partagé entre la peur et l'attente."

Les circonstances dans lesquelles le nouveau ministre assume sa charge, les fonctions qu'il a remplies jusqu'ici, les paroles qu'il vient de prononcer, tout assure le Souverain Pontife

que M. Perowne maintiendra les excellentes relations, qui existent entre le Saint-Siège et la Grande-Bretagne, avec la même sollicitude et le même tact que son prédécesseur, sir d'Arcy Osborne.

"A une heure où la voix des passions et des préjugés étouffe celle de la raison et de l'humanité; où le ressentiment, héritage amer, mais non inattendu, d'une guerre cruelle, s'oppose dans les esprits à l'avènement d'une paix honorable; où de graves obstacles et des délais sont constamment interposés pour empêcher que s'assurent les fondements d'une vraie paix, il est pour nous réconfortant et encourageant de vous entendre déclarer que, dans ses efforts constants et inlassables en vue d'une vraie paix, le gouvernement de Sa Majesté partage nos espoirs et nos desirs."

"Pendant la guerre, le peuple anglais fit preuve d'une endurance surhumaine. Les Anglais ne se contentèrent pas de défendre leurs vies et leurs libertés, mais encore luttèrent, comme une avant-garde, pour les idéaux et les libertés humaines qui doivent être chers à tout honnête homme. Malgré leurs victoires sur les champs de bataille, ils ne sont pas encore venus à bout de leurs souffrances et de leurs sacrifices dans la poursuite de leur but. En effet, les années d'après-guerre ont apporté au peuple anglais des charges et des problèmes considérables, qui n'ont d'égal que sa forte détermination d'en venir à bout par une noble discipline."

"Avec une claire vue de la réalité, qu'on aimerait voir partagée par d'autres, le peuple anglais se rend compte qu'apporter de nouveaux délais à l'œuvre de reconstruction, c'est travailler au dam à la fois des vainqueurs et des vaincus. Ces derniers, certes, souffriraient d'abord et plus gravement des suites désastreuses de pareils délais; mais, tôt ou tard, les premiers, inévitablement, souffriraient aussi. Heureusement, le peuple anglais n'est pas le seul à se rendre compte de ce fait, il n'est pas seul à en tirer les conséquences logiques. Des hommes d'Etat aux vues larges, des penseurs sereins et clairvoyants du nouveau monde ont convaincu le peuple de la réalité de cet état de choses; et dans nombre d'autres pays, des hommes tout aussi expérimentés et aussi sereins arrivent aujourd'hui aux mêmes conclusions."

"Nous ne pouvons qu'exprimer l'ardent désir que cette conception de l'œuvre de la reconstruction — elle est à la fois réaliste, noble et chrétienne et se fonde sur un plan de coopération — surmonte les vieilles inimitiés et trouve bon accueil dans les conférences internationales."

Le Pape termina son discours en faisant des vœux pour que le peuple anglais puisse marquer bientôt des progrès dans l'œuvre de relèvement de l'humanité souffrante et dans le progrès des principes chrétiens. Puis il invoqua la bénédiction de Dieu sur le roi, sa famille, le gouvernement et tout le peuple britannique.

(Liberté, Fribourg, Suisse, 21 août 1947).

Les funérailles du Dr L.-E. Fortin

Comme nous l'annoncions hier, ont eu lieu en l'église Saint-Jacques, les funérailles du Dr L.-E. Fortin, professeur émérite de l'Université de Montréal, décédé vendredi à l'âge de 82 ans.

Le cortège était précédé d'un détachement de la police fédérale.

M. le curé Maximilien Lacombe, P.S.S., a présidé à la levée du corps et a chanté le service, assisté de MM. Julien Perrin, P.S.S., et Albert Gascon, comme diacre et sous-diacre.

A la tribune de l'orgue M. Camille Duquette dirigeait le chœur dans l'interprétation de la messe de Requiem de Rossini. M. Roland Roy touchait l'orgue.

Dans le sanctuaire, on remarquait M. le chanoine Georges Deniger, vice-recteur de l'Université de Montréal; M. le chanoine Zenon Alary, directeur de la Voix nationale, les RR. PP. Yvan d'Orsonnens, Joseph Desjardins, S. Bouvrette, jésuites; les RR. PP. B. Hélie, P.B., Eugène Bérichon, P.M.E., Expupère, O.J.D.; MM. Désiré Waddell, Edgar Pelletier, Adonis Ouimet, Etienne Blanchard, Charles Prevost, A. Beaulac, O. Lesieur, P.S.S., MM. les abbés Emile Lambert, Henri Arbour, Roméo Caillé, A. Duplessis, Jean Paris, G.-H. Dugal, Albert Henri, Edmond Lecroix, R. Labelle, ces deux derniers de Saint-Jérôme, Bernard Barrette, Louis-Francis Christie, et le R. F. Macaire, O. J.D.

Au premier rang de l'assistance on remarquait les professeurs titulaires de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, les Drs Pierre Masson, J.-R. Pépin, Hector Sanche, J.-A. Jarry, Rosario Fontaine, Emile Legrand et J.-A. Beaudouin.

Conduisaient le deuil, ses deux fils, les Drs Jacques et Louis Fortin, son petit-fils Jacques-L. Fortier, ses neveux, le Dr Henri Fortier, M. Roland Fortier, les Drs Guy et Marcel Ferron, M. André Samson, Me Papineau Mathieu, C.R., Me Armand Mathieu, C.R., M. le juge Gérard Fautoux, le Dr Charles Mathieu, M. Jacques-L. Brocard, MM. Paul, Eugène, Jean, François et Pierre Mathieu, Harry et Marcel Lynch, Gustave Portelance, R. Hérard, Gérard Fautoux, fils, et Claude Fautoux, neveux.

Le cortège
Dans le cortège on remarquait les Drs Paul Bourgeois, J. Langelier, Raymond Simard, Paul Riard, Auguste Hébert, G. Gauthier, R. Doré, Lucien Sylvestre, A. Cousineau, Henri Letondal, S.-Jean Desrosiers, Eugène Garceau, Jean Sauter, Albert Le Sage, Jean Le Sage, A. Comtois, Henri Fortin, Marcel Ferron, J.-A. Mireault, Albert Guibault, L.-Benoit Dionne, Paul Larivière, Bémus Laurendeau, E. Bélie, L. Prevost, J.-P.-A. Gauthier, député de Malouine, Albert Bertrand, A. Laberge, Jean Gauthier, Jean Mousseau, Gaston Gosselin, Roméo Cyr, C.-A. Atténué, B.-G. Bégin, Alfred Masson, Donatien Maréchal, Henri Legrand, D. Léonard, Roger Dufresne, Hervé Gibeault, Edouard Desjardins, Yves Chabot, L. Fournier, René Major, Jules Brault, J.-T. Héroux, Louis Hébert, Jules Brault, Etienne Lamoureux, Charles Paquin, L.-A. Gagnier, Gaston Barry, J.-B. Boutin, Roma Amyot, Roland Descarie, Paul Bonhomme, A. Bernier, Paul Caumartin, L. Ouellet, Yvon Valois, Lucien Gellins, M.-H. Lebel, George Monette, Claude Monette, Donald Hingston, Georges Deshaies, Marcel Gauthier, Caron, Arthur et Henri Lemieux, J.-A. Mousseau, Auguste Hébert, J. Parent, G. Gauthier, O. Handfield, Jean Delage, J.-A. Mireault, T. Bertrand, Edmond Desjardins, Henri Charbonneau, Jacques Phaneuf, R. Lefebvre, A. Gauthier, J.-N. Roy, L. Ouellet, Fernand Julien, C.-H. Trudeau, A. Dumas, Georges Kent, Gérard Bouliard, R. Beauchemin, R. Gagnon, Charles Guillette.

On remarquait également les juges Philippe Demers, C.-A. Bertrand et J.-A. Larivière, MM. G.-A. Simard, Raoul Grothé, conseillers législatifs.

Parmi les membres du Barreau: Me Roger Brossard, C.R., J.-A. Julien, C.R., Gaston Mousseau, Yvon Lemontagne, Jean Casgrain, C.R., Marcel Jalbert, Louis Lapointe, C.R., Les notaires D. Melancon, Antoine Boleau, Charles Pelletier, Marcel Paribault, Henri Gagnon, Paul Gauthier.

Les RR. FF. de St-Gabriel, Benoît Solano, provinciaux Assisi, Benoît d'Assiane, Barthélemy, Hubert, Gabriel et Dionne, directeur à Montréal-Est, MM. Armand, Orlé, André et René Grothé, Gabriel Hurtubise, René Laporte, Jean Melancon, Jean Monty, René et Pierre Leduc, Charles Thivierge, J.-A.-M. Charbonneau, A. Boucher, Roland Lambert, J.-N. Langevin, H. Charbonneau, Roméo Lafrique, J.-C. Pelletier, H. Roy, N. Laocôt, A. Coulombe, H.-L. Durand, E. Gosselin, P.-A. Larose, J.-D. Monestès, A.-U. Mailloche, O. Savard, D. Lavigne, Arthur Gauthier, L. Larose, H. Bally, Raymond Lavureux, Guy Carmel, Marcel Raymond, Léon Lortie, L. Duret, J.-G. Léonard, Jacques Cloutier, J.-R. Audair, O. Quinté, Paul Desjardins, Raymond Robert, G. Be-Marie, Théodore Pizzagalli, Albert-C. Archambault, Rodolphe Benoit, Henri Leduc, Joseph Pépin, A. Boucher, Ernest Lambert, V.-E. Lambert, D. Lavigne, Henri O. Mathieu, Yves Leroux, Auguste Taschereau, J.-E. Lamontagne, Wilfrid Truchon, Albert Roch, Roméo Laurier, Alphonse Héti, A. Charbonneau, Benoît Brouillette, O. Lamontagne, M. Gauthier, Pierre Richard, Ernest Pél, L. O'Sullivan, E.-R. Cyr, W.R. McLeod, Marcel Pinsonnault, Pierre Bélanger, Lucien Pont, Henri Masson, Elie Bédier, Roméo Côté, J.-I. Page, Jacques Geoffrion, Charles et Gustave Glackmeyer, Paul Truchon, Henri Turgeon, Tazart, Smythe, Charles Moncel, L. Bisillon, P. Denis, A. Pizzagalli.

TONIQUE NATUREL
Le temps froid est bon pour la santé, sauf dans les cas particuliers que les médecins peuvent déterminer. Telle est, du moins, l'opinion d'un expert du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, qui nous engage tous à sortir en hiver. Vos pommons ont besoin d'air frais, dit-il. Couvrez-vous de manière à éviter les rhumes, et sortez pour respirer le grand air, qui est un tonique naturel.

Un étudiant se noie
M. Marcel Pelouquin, 24 ans, étudiant en deuxième année de droit à l'Université de Montréal, s'est noyé d'une manière inattendue, et avait pour capitaine M. E. Fortin, de Québec.

Le navire appartenait à M. N. Langlois, député fédéral de Gaspé, et était commandé par M. E. Fortin, de Québec.

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES - LORGIONS
J. O. GIROUX O.D.
Membre diplômé de l'A.E.P.O. de Paris
Assisté d'optométristes diplômés
Bureau chez
Dupuis Frères
1000
MONTREAL

Un événement attendu de tous les hommes

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS, SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Vente! CHANDAILS

pour hommes et jeunes gens, pour étudiants, collégiens... pour le sport, pour le travail. Le groupe comprend des Pull-Overs, des vestons... peu importe ce que vous cherchez, vous le trouverez à cette vente à un prix d'économie.



Groupe No 1 Chandails tout laine

Un populaire modèle à encolure V, genre Pull-Over à manches longues, tricot tout laine de belle qualité. En vert pâle, vert foncé, brun, bleu, kaki. Poitrine: 36 à 44. **PRIX DE VENTE... 3.95** Chacun

Groupe No 2 Pull-Over sans manches

C'est dès l'automne qu'un tel chandail de laine sera apprécié, car il peut se porter sous le veston d'un complet de ville aux jours frais. Modèle illustré sans manches en tricot de laine blanc, brun, vert, bleu, marron. Poitrine: 35 à 42. **PRIX DE VENTE... 2.95** Chacun

Groupe No 3 Vestons fermeture éclair

Tricot de laine à deux tons de beige, bleu et plusieurs autres nuances combinées; aussi ce modèle en tricot fantaisie d'une seule nuance. Devant à fermeture-éclair, manches longues. Poitrine: 35 à 42. **PRIX DE VENTE... 4.95** Chacun

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gda.

Nouveau pavillon à l'Île-aux-Cerfs

Son Exc. Mgr J.-Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, a officié dimanche après-midi, à la bénédiction solennelle d'un nouveau pavillon, aux Etablissements Notre-Dame pour épileptiques, situés sur l'Île-aux-Cerfs, dans la rivière Richelieu. Le nouveau bâtiment, destiné aux filles, sera sous le vocable de Notre-Dame de Fatima.

Parmi les personnes présentes on remarquait le sénateur Vincent Dupuis, M. Jean Langelier, directeur de l'Aide à la Jeunesse, le juge J.-A. Robillard, de la Cour juvénile, M. J.-M. Savignac, du Conseil municipal de Montréal, le Dr J.-F.-A. Gauthier, député de Malouine, M. Adèle Tremblay, président de la Société St-Jean-Baptiste.

Les invités se dirigèrent d'abord vers la jolie chapelle de l'Île, où le R.P. Jules-Marie Guibault, aumônier, relata en termes éloquentes l'histoire de l'œuvre.

On se rendit ensuite dans le pavillon pour la bénédiction. A l'issue de la cérémonie, quelques jeunes patients interprétèrent une jolie saynète de circonstance, en hommage aux bienfaiteurs de l'œuvre, en particulier à son président, Mgr Chaumont, et à son directeur-général, M. C. Donat Turcotte.

Portant ensuite la parole, Mgr Chaumont remercia M. Jean Langelier, directeur de l'Aide à la Jeunesse, dont l'heureuse initiative a permis aux patients d'obtenir l'enseignement de professeurs des écoles d'arts et métiers.

Mgr Chaumont remercia aussi la presse, en général, qui a aidé à faire connaître l'œuvre.

Le nouveau pavillon est le troisième que possèdent maintenant les Etablissements Notre-Dame. Il servira aux filles de dortoir et d'école ménagère.

L'œuvre, fondée en 1942, sert maintenant d'asile à 32 filles et à 45 hommes et garçons. Elle est desservie par les Soeurs Oblates franciscaines de St-Joseph, qui y sont au nombre de treize. Trois frères de St-Jean de Dieu ont à l'enseignement des arçons.

15 pompiers asphyxiés

Un incendie s'est déclaré samedi soir vers neuf heures dans le navire *Chibougamou*, accosté au quai no 45, au pied du boulevard Pie IX et ne s'est terminé que dimanche matin, causant pour plusieurs milliers de dollars de dommage. Le navire était arrivé à Montréal il y a quelques jours, chargé de bois arrivant de la Gaspésie.

Au cours de l'incendie, quelque 15 pompiers, dont le chef Payette, furent partiellement asphyxiés. Ce dernier perdit complètement connaissance, alors qu'il dirigeait les opérations dans la cale du bateau, et dut être remonté à l'extérieur par une échelle.

Le navire appartenait à M. N. Langlois, député fédéral de Gaspé, et avait pour capitaine M. E. Fortin, de Québec.